


INFRASTRUCTURES VITALES

# CHANEGRIHA VERROUILLE LA RIPOSTE

Page 24

L'ILLUSTRE JOURNALISTE YOUSSEF ZERARKA N'EST PLUS

## Une plume patriotique s'en va



Page 24

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8473 MERCREDI 22 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

ALGÉRIE-TCHAD

# L'HEURE DU GRAND BOND ÉCONOMIQUE

Passage à la vitesse supérieure entre Alger et N'Djamena. En clôturant hier la 4e session de la Commission mixte, les deux pays ont scellé une alliance pragmatique. Entre accélération de l'intégration économique et riposte sécuritaire coordonnée au Sahel, ce partenariat renouvelé s'affirme comme un levier de stabilité régionale, porté par des projets concrets et une vision souveraine de l'avenir africain. **Pages 2 et 3**



EMPLOI DES ÉTRANGERS ET ÉQUILIBRES SOCIAUX

## Le gouvernement tranche les dossiers chauds

Page 4

DATA CENTER ET CYBERSÉCURITÉ

## L'urgence de protéger nos données

Page 5

GUERRE AU MOYEN-ORIENT

## LES NOUVELLES CARTES DE TÉHÉRAN

Page 7

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

PARTENARIAT ALGÉRO-TCHADIEN

# La relance est actée

**Réunis à Alger, à l'occasion de la 4e session de leur commission mixte, l'Algérie et le Tchad ont affiché une volonté commune de donner un nouveau souffle à leur coopération bilatérale, en posant les jalons d'un partenariat structuré, tourné vers l'intégration économique, la connectivité régionale et la réponse aux défis sécuritaires du Sahel.**

Les travaux de la 4e session de la Commission gouvernementale mixte algéro-tchadienne se sont ouverts, hier à Alger, sous la coprésidence du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Tchadiens de l'étranger de la République du Tchad, Abdallah Saber Fadl.

Cette rencontre intervient dans un contexte de relance du partenariat bilatéral, porté par une volonté politique commune de renforcer la coopération dans un environnement sahélo-saharien marqué par de fortes tensions sécuritaires et des enjeux économiques majeurs. Dans son discours d'ouverture, le ministre d'Etat, Ahmed Attaf, a replacé la relation algéro-tchadienne dans sa profondeur historique et politique. « Les relations algéro-tchadiennes tirent leurs racines du combat commun de nos deux peuples contre la même puissance coloniale », a-t-il rappelé, soulignant un héritage partagé fait de solidarité et de sacrifices et consolidées par une convergence de vues sur les grands enjeux africains. Toutefois, le chef de la diplomatie a tenu à souligner l'importance de traduire cette proximité politique en réalisations économiques concrètes. M. Attaf a affirmé que cette dynamique est aujourd'hui portée au plus haut niveau de l'Etat par les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue tchadien Mahamat Idriss Déby Itno, expliquant que cette nouvelle phase ambitionne de structurer un partenariat fondé sur trois priorités, en l'occurrence « renforcer la concertation politique, exploiter pleinement le potentiel économique commun et coordonner les réponses face aux défis sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien ».

Dans cette perspective, le ministre a mis en avant des leviers concrets, notamment l'intensification des échanges commerciaux, l'encouragement des investissements et le développement des infrastructures de connectivité, à l'image de la liaison aérienne Alger–N'Djamena. Il a souligné que « notre ambition est d'élever les relations économiques au niveau d'excellence déjà atteint dans le domaine politique ».



Place aux réalisations concrètes.

### L'ALGÉRIE MISE SUR LES GRANDS CHANTIERS

Il a également évoqué les perspectives offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que les projets structurants en cours, notamment la route transsaharienne et la dorsale de fibre optique, appelées à devenir de véritables corridors d'intégration régionale. En outre, le chef de la diplomatie a fait valoir la diversité des domaines de coopération appelés à se renforcer, indiquant que « les perspectives sont désormais claires dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, l'agriculture, l'industrie et les infrastructures ». Il a également assuré de l'importance de la dimension humaine du partenariat, soutenant que « nous devons continuer à renforcer notre coopération dans la santé, l'enseignement supérieur, la formation et les affaires religieuses ». Dans ce cadre, il a rappelé que l'Algérie a accueilli depuis l'indépendance près de 9 000 étudiants tchadiens, confirmant ainsi son rôle de pôle de formation africain.

Prenant la parole à son tour, le ministre tchadien a adopté un ton résolument direct, rompant avec les discours convenus. Pour Abdallah Saber Fadl, la relance de la Commission mixte constitue « un acte politique » traduisant une volonté claire de rompre avec les inerties passées. Il a également souligné que cette session intervient dans un moment charnière pour l'Afrique, confrontée à des déséquilibres internationaux persistants et à une instabilité croissante dans l'espace sahélo-saharien.

Le ministre tchadien a surtout tenu à poser un diagnostic sans détour sur les limites des coopérations africaines traditionnelles. « L'Afrique a trop souvent été un espace de promesses non tenues, de mécanismes formels sans impact réel et de coopérations déclaratives sans effets concrets », a-t-il déploré. Il a ainsi appelé à une transformation profonde de la coopération bilatérale, soutenant que « ce qui compte désormais, ce ne sont pas les intentions, ce sont les résultats », soulignant l'importance d'adopter une approche axée sur la création de valeur, l'intégration des chaînes économiques et la réalisation effective des projets structurants. Sur le plan géopolitique, il a également replacé cette coopération dans un contexte plus large, marqué par la montée des menaces sécuritaires et la recomposition des rapports de force internationaux. Dans ce cadre, il a plaidé pour un espace saharo-sahélien connecté, stable et économiquement intégré, où les infrastructures constituent un levier stratégique essentiel.

### DES RÉSULTATS INSTITUTIONNELS ET OPÉRATIONNELS CONCRETS

Au terme des travaux, les deux parties ont acté une série de résultats concrets, traduisant un changement d'échelle dans la coopération bilatérale. Sur le plan institutionnel, il a été convenu de réactiver durablement la Commission mixte et de mettre en place un mécanisme de consultations politiques régulières, en phase avec les exigences d'un environnement régional instable. Sur le plan juridique, pas moins de 27 accords ont été finalisés, venant enrichir un corpus déjà dense d'instruments bilatéraux. Cette densification du cadre légal témoigne de la volonté d'encadrer, de manière plus efficace, les différents volets de la coopération. Mais c'est surtout au niveau opérationnel que les avancées apparaissent les plus structurantes. Trois axes prioritaires ont été définis : le développement des secteurs stratégiques, tels que les hydrocarbures, les énergies renouvelables et les mines, le renforcement de la connectivité à travers les grands projets d'infrastructures, dont la route transsaharienne et les réseaux de fibre optique, et enfin la consolidation du capital humain via la coopération dans l'enseignement supérieur, la formation et la santé. Dans cette perspective, l'Algérie a réitéré son engagement à accompagner le Tchad à travers le partage d'expertise et la formation, notamment en accueillant des milliers d'étudiants tchadiens dans ses universités, consolidant ainsi un levier stratégique d'influence et de coopération.

Au-delà du cadre bilatéral, Alger et N'Djamena partagent une vision commune de leur environnement régional. Les deux pays entendent contribuer activement à la stabilité du Sahel, à la lutte contre le terrorisme et à la promotion de solutions africaines aux crises africaines. Ils ont également réaffirmé leur attachement au multilatéralisme et au rôle central du droit international dans la régulation des relations internationales. En clôturant les travaux, Ahmed Attaf a salué « des résultats concrets et encourageants », estimant que cette session ouvre « une nouvelle étape dans les relations entre l'Algérie et le Tchad ». Une étape qui consacre le passage d'une relation historique de solidarité à un partenariat stratégique structuré, orienté vers l'intégration économique, la connectivité régionale et la stabilité du Continent africain.

**Sihem Bounabi**

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Un axe de coopération renforcé entre Alger et N'Djamena

**LE MINISTRE** de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, hier à Alger, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle du Tchad, Sitak Youmbatina Beni, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Cette rencontre s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations entre l'Algérie et le Tchad, avec pour objectif de développer des partenariats académiques et scientifiques plus structurés et tournés vers l'innovation et la formation.

Selon les informations publiées par le ministre Kamel Baddari sur sa page officielle, les échanges ont porté principalement sur les moyens de renforcer la coopération entre les deux ministères, notamment en matière de modernisation de l'université et de valorisation de la recherche scientifique. À cette occasion, le ministre tchadien a exprimé son intérêt pour l'expérience algérienne, notamment dans le domaine de la numérisation du secteur de l'enseignement supérieur ainsi que dans la valorisation des résultats de la recherche. Une expérience considérée comme un modèle régional en matière de modernisation universitaire. La rencontre a également été marquée par un échange d'ouvrages entre les deux responsables. Kamel Baddari a présenté son ouvrage intitulé « Exploration de certains enjeux contemporains », tandis que son homologue tchadien a remis son livre « Droit de l'environnement et représentations culturelles africaines ».

**M. B.**

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-TCHADIEN

# Perspectives d'une coopération prometteuse

Au-delà du potentiel et des relations politiques qui lient les deux pays, les relations économiques entre l'Algérie et le Tchad sont appelées à se hisser à la hauteur de leur aspirations. Le Forum d'affaires, tenu hier à Alger, se veut un point de départ, notamment pour le volet commercial, resté jusque-là « modeste », avec un volume des échanges estimé à moins de deux millions de dollars.

Tel est le constat du ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, à l'ouverture des travaux du Forum d'affaires algéro-tchadien, qui a regroupé des opérateurs économiques des deux pays. C'est par le contexte « stratégique hautement significatif » dans lequel se tient cette rencontre que le ministre a entamé son intervention, affirmant qu'il est « porté par la volonté politique affirmée des dirigeants des deux pays de développer leurs relations et de consolider leur partenariat au service de nos deux peuples frères ». Mettant en avant les relations algéro-tchadiennes qui se distinguent par « une profondeur historique et géographique », en plus de l'adhésion des deux pays à l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui prévoit l'élimination de 97 % des droits de douane entre les Etats membres, le ministre a indiqué que la relation commerciale bilatérale, jugée modeste, ne reflète pas le potentiel existant. « Nos échanges commerciaux révèle clairement l'ampleur du décalage entre les perspectives prometteuses offertes par nos liens fraternels et le niveau réel de nos échanges », a signalé M. Rezig, qui a révélé que bien que le volume de ces échanges ait progressé, il ne dépasse pas le 1,85 million de dollars en 2024. « Ce chiffre demeure modeste au regard des potentialités des deux pays », a-t-il souligné, précisant que le Tchad occupe la 34e place parmi les partenaires africains de l'Algérie. « Un classement qui ne reflète en rien la solidité et la profondeur de nos relations », a ajouté le ministre, évoquant les différents produits qui peuvent être placés dans ce pays.



Un nouveau point de départ.

### LE MARCHÉ TCHADIEN, UNE DESTINATION PROMETTEUSE

Mettant en avant les avancées enregistrées par l'économie algérienne, notamment dans le volet des exportations hors hydrocarbures qui « ont triplé depuis 2017 et continuent de progresser », avec une ambition d'atteindre les 10 milliards de dollars, le ministre a estimé que le marché tchadien représente l'une des destinations africaines prometteuses, capable d'absorber une part de cette croissance. Il a, dans cette optique, évoqué les principaux secteurs d'exportation encore sous-exploités, susceptibles d'apporter une transformation qualitative aux relations commerciales bilatérales. Il s'agit des produits pharmaceutiques, des engrais et produits chimiques, des matériaux de construction, de la céramique et du verre, des industries agroalimentaires et produits agricoles, des équipements électriques et électroniques, en sus de la coopération dans le domaine de l'énergie et des énergies renouvelables.

Néanmoins, pour fluidifier les échanges commerciaux, il est nécessaire de lever tous les obstacles. Selon le ministre du Commerce extérieur, qui se fie à une « analyse objective », les échanges entre les deux pays font face à de nombreux défis. Il a principalement évoqué « l'absence de corridors commerciaux terrestres réguliers et structurés », ce qui constitue un frein réel à la circulation des marchandises, selon le ministre, qui a aussi signalé l'absence de lignes de crédit flexibles entre les banques des deux pays et la faiblesse des mécanismes d'assurance à l'exportation, qui freinent les partenariats à moyen et long terme. Le manque de coordination dans la participation aux Foires et Salons économiques limite aussi les opportunités d'échange et de coopération entre opérateurs, a ajouté M. Rezig, soulignant l'engagement du gouvernement algérien à intensifier ses efforts afin de transformer les perspectives en résultats concrets. Il a également appelé à faire de cette rencontre un point de départ pour conclure des accords et nouer des partenariats.

### L'EXPERTISE ALGÉRIENNE AU SERVICE DU TCHAD

Le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a souligné, pour sa part, l'importance de la tenue de ce Forum d'affaires, lequel constitue, a-t-il dit « une étape importante dans le renforcement des relations économiques entre l'Algérie et le Tchad, et dans la traduction de la volonté politique commune en partenariats concrets et en projets tangibles ». Lors de son intervention, M. Rekkache a affirmé que l'heure est à la concrétisation des projets. « Notre rencontre aujourd'hui ne vise pas seulement à évoquer les opportunités, mais à les transformer en projets », a-t-il indiqué, notant qu'il est désormais temps de bâtir de véritables partenariats et ne pas se limiter uniquement à la présentation des potentialités.

Il a ainsi fait état de la disponibilité de l'Algérie de mettre au service du Tchad son expertise technique mais aussi de répondre aux besoins de son marché en divers produits. « Fort de ces atouts, l'Algérie ne propose pas seulement des opportunités d'investissement, mais met également à la disposition de ses partenaires des produits compétitifs destinés à l'exportation, capables de répondre aux besoins du marché tchadien, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, des produits pharmaceutiques, des équipements et autres », a-t-il précisé, mettant également en avant le savoir-faire algérien. Selon lui, le pays dispose également d'entreprises publiques et privées solides, dotées d'une expertise technique avérée, capables de proposer leurs services et de concurrencer dans la réalisation de grands projets, notamment dans les infrastructures, la construction de centrales de production d'énergie, ainsi que la fourniture d'équipements et de services associés.

Le directeur général de l'AAPI a, en outre, indiqué que l'Algérie, dans sa dynamique vers le continent africain, « ne se limite pas au rôle de partenaire mais aspire à jouer un rôle moteur dans la construction d'une économie africaine intégrée, fondée sur le développement de chaînes de valeur régionales », notant que le Tchad constitue un partenaire stratégique et une porte d'entrée vers les marchés d'Afrique centrale.

Soulignant la disponibilité de l'AAPI à accompagner les investisseurs durant toutes les étapes de leurs projets, ainsi que la volonté de renforcer la coopération avec l'Agence tchadienne de promotion des investissements, M. Rekkache a, par ailleurs, signalé le contexte dans lequel se tient ce Forum d'affaires, marqué, a-t-il noté, par de profondes réformes économiques engagées par l'Algérie depuis 2020 sous l'impulsion du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « Ces réformes visent à bâtir une économie forte, diversifiée, productive et résiliente, dans laquelle l'investissement productif constitue le moteur principal de la croissance », a-t-il indiqué, citant entre autres, les réformes législatives et institutionnelles engagées par l'Algérie, qui « dispose d'atouts compétitifs » qui en font « un partenaire économique fiable ».

**Lilia Aït Akli**

## VERS UNE FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À N'DJAMENA

**LA POSSIBILITÉ** d'organiser une Foire des produits algériens dans la capitale tchadienne a été passée en revue entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, et le ministre du Commerce et de l'Industrie de la République du Tchad, Mathieu Guibolo Fanga, selon un communiqué rendu public, hier, par le ministère algérien.

Les deux ministres, qui se sont entretenus en marge de l'ouverture des travaux de la première session du Conseil d'affaires algéro-tchadien, ont indiqué que l'objectif d'organiser une foire des produits algériens était de faire connaître les capacités de la production algérienne, de mettre en exergue la diversité et la qualité de ses produits et d'ouvrir la voie aux opérateurs économiques algériens pour accéder au marché tchadien.

Il s'agit également pour les deux parties d'explorer les opportunités de partenariat offertes aux hommes d'affaires algériens et tchadiens. Ainsi, Rezig et son homologue tchadien ont examiné les voies et moyens de renforcer la coopération et le partenariat économique et commercial entre les deux pays.

**M. B.**

## DÉVELOPPER LE FRET AÉRIEN ET MARITIME

**LE MINISTRE** de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a reçu, hier à Alger, la ministre tchadienne des Transports, Mme Fatima Goukoni Weddeye, en visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la 4e session de la Commission mixte algéro-tchadienne, a indiqué un communiqué du ministère.

Les deux hauts responsables ont passé en revue les moyens de « renforcer les relations de coopération bilatérale entre les deux pays dans les domaines des transports, notamment le fret aérien et maritime, ainsi que les possibilités de tirer profit de l'expérience algérienne dans le développement de ce secteur vital », a précisé la même source, ajoutant que la rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général du ministère et des cadres centraux des deux parties.

**S. N.**

## L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE, L'AUTRE ATOUT À L'EXPORT

**LES PERSPECTIVES** de partenariat et des opportunités d'exportation des produits pharmaceutiques de Saïdal vers le marché tchadien, ont été passées en revue entre le directeur général du groupe, Mourad Belkhelfa, et une délégation d'hommes d'affaires tchadiens opérant dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, reçue au niveau du site de production d'El Harrach.

Les discussions entre les deux parties ont notamment porté sur les atouts des médicaments algériens, reconnus pour leur efficacité et leur coût attractif, ainsi que sur les besoins spécifiques du marché régional. La volonté du Groupe Saïdal de renforcer sa présence à l'international et de développer des coopérations durables avec les partenaires tchadiens en vue d'assurer la disponibilité des médicaments, a été ainsi exprimée par le premier responsable de Saïdal.

**M. B.**

## PROGRAMMES D'HABITAT À MOSTAGANEM

### Fermeté et sanctions contre les retards

**LE SUIVI** des différents programmes de logement à travers la wilaya de Mostaganem a pris un tournant décisif, hier, lors des visites d'inspection effectuées par le wali Ahmed Boudouh dans les communes de Hadjadj, Ben Abdelmalek Ramdane et Sayada.
Face aux retards flagrants et au non-respect des engagements contractuels, une série de mesures radicales, allant de la mise en demeure à la résiliation immédiate des contrats, a été engagée pour garantir la livraison des projets dans les délais impartis et répondre aux attentes des citoyens.
Dans la commune de Hadjadj, le constat a été sans appel concernant le projet de construction de 40 logements publics locatifs (LPL). Bien que le délai de réalisation ait été fixé à dix mois pour une livraison prévue en mars 2026, le chantier accuse un retard préoccupant avec un taux d'avancement ne dépassant pas les 30 %.
Cette situation a suscité une vive réaction du chef de l'exécutif, déplorant le non-respect des engagements contractuels. Face à cette défaillance caractérisée, la décision a été prise de notifier une deuxième mise en demeure à l'entreprise concernée, prélude à une procédure de résiliation de contrat.
En revanche, le programme de 54 logements promotionnels aidés (LPA) sur le même site affiche une dynamique plus positive avec un taux de 84 %, ouvrant la voie à une distribution officielle dès le 5 juillet prochain.
La visite s'est poursuivie à Ben Abdelmalek Ramdane, où le projet des 80 logements LPL a également fait l'objet de critiques sévères en raison d'une cadence jugée trop lente, n'atteignant que 35 % d'avancement. L'entrepreneur y a reçu des instructions fermes pour adopter immédiatement le travail en continu afin de rattraper le retard enregistré.
Par ailleurs, faisant preuve d'un pragmatisme de terrain, une décision de délocalisation a été prise pour un second programme de 30 logements LPA. Après avoir constaté l'inadéquation du terrain initial, une nouvelle assiette foncière plus appropriée a été identifiée lors du déplacement ; son statut juridique fera l'objet d'une vérification immédiate pour relancer le projet sur des bases solides.
Enfin, à Sayada, l'inspection du pôle résidentiel Cheikh Mohamed Kaboura a révélé des situations contrastées. Si les 150 logements LPA gérés par l'OPGI sont en phase terminale avec 85 % de réalisation, les chantiers voisins subissent la rigueur des mesures administratives. Le contrat lié à une opération distincte de 70 logements LPL a ainsi été résilié après plusieurs mois d'immobilisme.
Parallèlement, un promoteur privé s'est vu accorder un ultime délai de dix jours pour redynamiser son chantier de 60 logements, sous peine de voir son contrat rompu et la mise en demeure publiée dans la presse nationale.
Au-delà de l'aspect purement technique, cette sortie a été l'occasion d'ordonner la création de nouveaux espaces de vie, notamment un stade de proximité et une agence commerciale pour Sonelgaz, afin d'accompagner l'expansion urbaine par des services publics de qualité.

**Brahim Mazi**

## PRODUCTION ET TRANSFORMATION DE LA TOMATE

# Nouvelles mesures pour renforcer la filière

***Les pouvoirs publics ont annoncé une série de mesures opérationnelles en faveur des professionnels de la filière tomate, visant à faciliter l'investissement, réduire les coûts de production et renforcer l'organisation du secteur. Ces décisions ont été présentées lors d'une rencontre nationale consacrée à cette filière stratégique, marquée par des échanges entre autorités et acteurs du terrain autour des principaux défis liés à la production, la transformation et la commercialisation.***

Ces mesures ont été annoncées lors d'une rencontre nationale consacrée à la filière tomate, coprésidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine Oualid, et la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché nationale, Amel Abdellatif. Parmi ces mesures, figure l'élaboration d'un nouveau texte réglementaire, sous forme de décret exécutif, ayant pour objectif de faciliter d'abord l'obtention de la carte d'agriculteur. Cette disposition vise à élargir la base des investisseurs et encourager davantage d'initiatives dans la filière.
Les autorités prévoient également d'encourager l'organisation des producteurs en coopératives agricoles, afin de renforcer leurs capacités en matière de commercialisation, aussi bien sur le marché national qu'à l'exportation. Dans la même dynamique, des initiatives seront lancées pour développer la production locale de semences hybrides, dans le but de réduire les coûts de production supportés par les agriculteurs. Le dispositif comprend aussi le développement de mécanismes de financement et d'assurance mieux adaptés aux spécificités de la filière tomate. Par ailleurs, des zones industrielles dédiées à la transformation des produits agricoles seront aménagées à travers plusieurs wilayas du pays, une démarche qui sera pilotée par l'Agence nationale de promotion de l'investissement (AAPI). Les deux ministres ont salué la dynamique positive enregistrée par la filière ces dernières années, soulignant notamment que l'Algérie a réussi à se passer des importations de tomate industrielle, grâce au soutien de l'État et aux efforts des producteurs. Ils ont insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour garantir la disponibilité du produit et la stabilité des prix.



*Faciliter l'investissement.*

De son côté, la ministre du Commerce intérieur a rappelé le caractère stratégique de la filière, appelant à un meilleur encadrement du marché, l'amélioration des circuits de distribution et au renforcement de la lutte contre les pratiques illégales susceptibles de perturber l'approvisionnement. Il y a lieu de relever que la rencontre s'est tenue en présence de cadres des deux secteurs et des producteurs et transformateurs représentant 31 wilayas, en plus du président de la Chambre nationale d'agriculture.
La rencontre a également été marquée par un débat ouvert entre les autorités et les professionnels, ces derniers ayant exposé plusieurs contraintes liées notamment au foncier agricole, à l'irrigation, au financement, à l'assurance, à la transformation, aux subventions, à la main-d'œuvre, aux effets du changement climatique, à la commercialisation et à l'importation des intrants. Plusieurs propositions ont été formulées pour améliorer la performance et la stabilité de la filière.
Cette réunion s'inscrit, selon les deux parties, dans une approche globale basée sur la concertation intersectorielle, visant à renforcer la sécurité alimentaire nationale et à assurer un meilleur équilibre du marché.
Il convient de noter que les surfaces cultivées en tomate sont estimées autour de 39 400 hectares avec 22 500 ha en tomate fraîche et 16 900 ha en tomate industrielle. La production nationale est estimée à environ 19 millions de tonnes, ce qui reflète la place importante qu'occupe cette filière dans la production agricole nationale.
Les wilayas leaders en production de tomate fraîche sont Biskra, Mostaganem et Tipasa. Concernant la tomate industrielle, et en raison de la forte concentration d'industries de transformation, la plus grande région productrice regroupe les wilayas de Skikda, d'El Tarf, de Guelma et d'Annaba avec près de 14 000 ha de culture dédiée, ce qui représente plus de 80 % de la surface totale consacrée à la tomate industrielle.

**Rim Boukhari**

## ENERGIE

# L'Algérie et l'OLADE signent une feuille de route

**LE MINISTRE** d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu hier, le secrétaire exécutif de l'Organisation latino-américaine de l'énergie (OLADE), Andrés Rebolledo Smitmans, en visite de travail de deux jours en Algérie. A l'issue de cette rencontre, les deux parties ont signé une feuille de route visant à structurer leur partenariat, avec un accent sur le développement de projets communs.
Le renforcement des relations de coopération entre l'Algérie et l'OLADE était au cœur des discussions entre les deux parties qui ont passé en revue un partenariat engagé depuis l'adhésion de l'Algérie en tant qu'observateur au sein de cette organisation en 2001, puis comme observateur permanent en 2018, affichant leur volonté commune de hisser cette coopération à un niveau supérieur.
La rencontre a été sanctionnée par la signature d'une feuille de route de coopération entre l'Algérie et l'OLADE. Celle-ci vise à structurer un cadre opérationnel pour le développement de projets communs et le renforcement des échanges d'expertises, avec pour objectif de soutenir le développement durable et de promouvoir une meilleure intégration énergétique entre les deux parties.
Les échanges ont notamment porté sur le développement de partenariats techniques et le partage d'expertises dans les domaines de l'exploration, de la production, de la valorisation des ressources, ainsi que de la formation et de la recherche. La rencontre a également permis d'aborder les évolutions des marchés mondiaux du pétrole et du gaz, dans un contexte de mutations profondes du secteur énergétique, a indiqué le communiqué du ministère.
Dans ce cadre, les deux parties ont insisté sur l'importance d'une coordination accrue entre les pays producteurs afin de garantir la sécurité des approvisionnements et la stabilité des marchés internationaux.
Le ministre Arkab a réaffirmé l'engagement de l'Algérie en faveur du dialogue et de la coopération internationale, en particulier dans le cadre de la coopération Sud-Sud. Il a plaidé pour des approches équilibrées prenant en compte les réalités des pays en développement et favorisant une transition énergétique juste et durable, sans compromettre la sécurité énergétique. Les perspectives de coopération ont également été évoquées, notamment en matière d'investissement dans le secteur des hydrocarbures, de développement des chaînes de valeur liées à l'industrie pétrolière et gazière, ainsi que de renforcement des compétences à travers des programmes de formation et de transfert de technologies.
De son côté, le secrétaire exécutif de l'OLADE a salué le rôle de l'Algérie dans le secteur énergétique, mettant en avant son expertise et sa fiabilité en tant que partenaire. Il a également souligné l'importance du soutien apporté par Alger aux initiatives de l'organisation, notamment dans les domaines de la formation, de la recherche et de l'innovation.

**R. B.**

LA SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE FACE AUX DÉFIS DE L'IA

# L'impératif de la protection des données

***Face à l'accélération de la transformation numérique et à l'essor de l'intelligence artificielle, la question de la protection des données personnelles s'impose comme un enjeu stratégique majeur, impliquant la mise en place d'une gouvernance rigoureuse, fondée sur un encadrement juridique solide, la sécurisation des usages et la préservation des droits fondamentaux. C'est ce qu'a affirmé, hier, Samir Bourhil, président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP)***



*Un enjeu stratégique majeur.*

Bourhil a déclaré que «la transformation numérique n'est plus, aujourd'hui, un simple processus d'évolution technologique ou de modernisation des services publics. Elle s'impose désormais comme une question centrale de souveraineté, de sécurité et de positionnement stratégique des Etats dans l'économie mondiale», et ce lors de son intervention, à l'occasion de la journée d'étude tenue à l'Université Kasdi-Merbah de Ouargla, consacrée à «La stratégie de protection de la vie privée et à la gouvernance de la sécurité des données à l'ère de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle».

Le président de l'ANPDP a tenu à replacer le débat dans son cadre global, affirmant que «le numérique n'est plus un choix technique, mais une question de souveraineté et d'existence pour les Etats». Il a soutenu que les données sont devenues un enjeu central des rapports de force économiques et technologiques.

Dans ce contexte, il a mis en avant la valeur stratégique des données, qualifiées aujourd'hui de «nouveau pétrole de l'économie mondiale». Une ressource immatérielle mais décisive, qui alimente les systèmes d'intelligence artificielle, structure les modèles économiques modernes et influence directement les processus de décision, tant dans le secteur public que privé. Il a toutefois précisé que «cette valeur croissante s'accompagne de défis majeurs».

Le responsable a ainsi alerté sur les risques liés à une exploitation non encadrée des données», soulignant que «la donnée est une richesse, mais elle peut devenir une source de vulnérabilité si elle n'est pas correctement protégée et gouvernée». D'où l'impératif de «mettre en place des mécanismes solides de régulation et de contrôle, capables d'assurer un équilibre entre innovation et protection des droits fondamentaux», a-t-il assuré. Dans cette perspective, il a mis en avant les efforts entrepris par l'Etat pour structurer une véritable politique de gouvernance des données. Il a notamment évoqué le dispositif national mis en place pour encadrer leur collecte, leur traitement et leur exploitation, conformément aux standards internationaux, expliquant que cette démarche aspire à «accompagner la transformation numérique tout en garantissant la sécurité des citoyens et la protection de leur vie privée». Le responsable a également rappelé que la Constitution de 2020 a marqué une étape importante dans ce domaine, en consacrant explicitement le droit à la protection des données personnelles. Un acquis qu'il a qualifié de «fondement juridique essentiel», traduisant la volonté de l'Etat de placer le citoyen au centre de la transition numérique.

Sur le plan économique, l'intervenant a souligné le rôle structurant des données dans ce que l'on appelle désormais l'économie de la connaissance. Expliquant qu'»elles permettent aujourd'hui de comprendre les comportements, d'analyser les tendances et d'anticiper les évolutions des marchés avec une précision inédite», il a souligné leur impact direct sur la performance des institutions et des entreprises.

Mais cette évolution impose, selon M. Bourhil, une nouvelle culture de gestion des données, fondée sur la responsabilité et l'anticipation des risques.

Dans ce cadre, il a plaidé pour l'adoption du principe de «protection dès la conception», qu'il a décrit comme une approche incontournable pour intégrer la sécurité et la confidentialité dès les premières étapes du développement des systèmes numériques», soulignant que cette approche permet de renforcer la confiance des utilisateurs et d'améliorer la qualité des services numériques.

Par ailleurs, le président de l'Autorité a mis en exergue le rôle stratégique de l'université algérienne dans ce processus de transformation. Il a considéré les établissements universitaires comme des espaces essentiels de production du savoir, de formation des compétences et d'innovation technologique, soutenant que l'université doit jouer un rôle central dans la préparation des générations futures aux défis de la cybersécurité et de la gouvernance des données. Il également assuré que «l'université est un acteur central dans la construction de la souveraineté numérique», appelant à renforcer les liens entre la recherche académique et les besoins du tissu économique et institutionnel.

Dans cette optique, il a salué l'importance de ce type de rencontres scientifiques, qui permettent de créer un dialogue direct entre chercheurs, experts et décideurs, faisant savoir que ces espaces d'échange «contribuent à l'émergence d'une vision commune autour des enjeux numériques et à l'élaboration de politiques publiques plus adaptées aux réalités technologiques contemporaines».

En conclusion de son intervention, M. Bourhil a réaffirmé l'impératif «de bâtir une culture numérique responsable, fondée sur la protection des droits fondamentaux, la confiance des citoyens et la promotion de l'innovation». Il a également exprimé le souhait que les travaux de cette journée d'étude débouchent sur des recommandations concrètes, susceptibles de renforcer le cadre national de gouvernance des données et d'accompagner l'Algérie dans sa transition vers une économie numérique sûre, performante et souveraine.

**Sihem Bounabi**

INCENDIES DE RÉCOLTES AGRICOLES

# Lancement de la campagne de prévention dans le Sud

**LA DIRECTION** générale de la Protection civile a lancé, hier, une campagne nationale sur la prévention des incendies de récoltes agricoles. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de son programme annuel de sensibilisation et de prévention, laquelle touchera plusieurs wilayas du Sud. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le coup d'envoi officiel de cette initiative a été donné au niveau de la Direction de la Protection civile de la wilaya de Timimoun, en présence des différents partenaires concernés par le secteur agricole. Selon la même source, cette opération s'inscrit dans la continuité des efforts déployés par les pouvoirs publics en vue de «préserver le potentiel agricole national, en particulier les cultures céréalières, considérées comme un élément stratégique de la sécurité alimentaire». Cette compagne touchera plusieurs wilayas du Sud, à savoir Adrar, Timimoun, El Meniâa, In Salah, El Oued, Touggourt, Ouargla et Ghardaïa, en parallèle avec le lancement de la campagne de moisson-battage, prévue entre la fin du mois d'avril et le début du mois de mai. Chaque année, les services de la Protection civile ont enregistré un nombre significatif d'incendies de récoltes, entraînant des pertes économiques importantes et affectant les rendements agricoles, a-t-on indiqué, avant d'ajouter que l'analyse des données des trois dernières années montre que la majorité de ces sinistres serait liée à des facteurs évitables, principalement au non-respect des mesures de prévention. Parmi les causes récurrentes relevées par la Protection civile figurent le manque d'entretien des équipements agricoles, à savoir les moissonneuses, l'insuffisance ou l'absence de moyens d'extinction adaptés, l'absence de réserves d'eau en quantité suffisante à proximité des exploitations, de même qu'une connaissance limitée des techniques d'intervention initiale permettant de maîtriser rapidement un départ de feu. Afin de pallier ces insuffisances constatées, la campagne prévoit «un dispositif de terrain structuré» autour de caravanes de sensibilisation, de journées d'information et d'ateliers pratiques destinés aux agriculteurs et aux exploitants. Selon le communiqué, ces actions tendent à promouvoir les bonnes pratiques de prévention, à renforcer les capacités d'intervention précoce et à diffuser largement les consignes de sécurité par le biais de différents supports de communication et canaux médiatiques. Les agriculteurs sont, en outre, appelés à adopter des pratiques sécurisées afin de limiter les risques de déclenchement et de propagation des incendies. En parallèle, un dispositif opérationnel spécifique sera déployé durant la campagne de moisson- battage. Selon les données fournies, il reposera sur le prépositionnement d'unités d'intervention de proximité, dotées de «moyens humains et matériels adaptés». Ce dispositif a pour objectif d'assurer une intervention rapide et efficace dès les premiers instants d'un incendie, en vue d'en limiter la propagation et de réduire les pertes.

D'après la même source, la Direction générale de la Protection civile, en coordination avec les services agricoles et les autorités locales, œuvre à l'optimisation des mesures préventives, surtout à travers l'aménagement de pistes agricoles, la réalisation de bandes coupe-feu autour des parcelles et la mise en place de points d'eau à proximité des zones de production. Par l'intermédiaire de cette campagne, la Protection civile «entend ancrer durablement une culture de la prévention, renforcer le sens de la responsabilité collective dans la préservation des récoltes et contribuer à la protection de la production nationale», a-t-on précisé.

**Khalil Aouir**

## SANTÉ VISUELLE

### Oran accueille les experts internationaux

**LA SANTÉ** visuelle sera au cœur des débats du 23 au 25 avril, à l'occasion de la 2e édition du Forum international de la santé visuelle (FISV) à Oran. Experts, chercheurs et professionnels du secteur s'y réuniront pour explorer les avancées scientifiques, les innovations technologiques et les stratégies de prise en charge face à des troubles visuels en constante progression.
Placée sous le thème « Santé visuelle, de la prévention à la prise en charge », cette rencontre scientifique s'annonce comme un temps fort pour la communauté médicale et paramédicale.
Dans un contexte où les troubles visuels connaissent une progression inquiétante à l'échelle mondiale, notamment chez les jeunes, les organisateurs entendent mettre l'accent sur une approche globale, allant de la prévention précoce aux solutions thérapeutiques les plus avancées. « Anticiper pour mieux soigner » semble être le fil conducteur de cette édition.
Le programme, dense et structuré, prévoit trois journées scientifiques intensives. Conférences magistrales, tables rondes, ateliers spécialisés et symposiums rythmeront les échanges, animés par des spécialistes reconnus dans leurs domaines respectifs. L'objectif est clair : offrir une lecture actualisée des pratiques cliniques tout en ouvrant des perspectives nouvelles grâce aux innovations technologiques.
Plusieurs thématiques majeures seront au cœur des débats. La surface oculaire et la sécheresse lacrymale, problématiques de plus en plus fréquentes à l'ère des écrans, seront largement explorées. La contactologie, en constante évolution, sera également abordée à travers ses solutions thérapeutiques innovantes. Quant à la myopie, véritable enjeu de santé publique, elle fera l'objet d'analyses approfondies, notamment en ce qui concerne les stratégies de freinage de sa progression.
La presbytie, autre défi majeur lié au vieillissement de la population, sera examinée sous l'angle des solutions attendues à l'horizon 2026. Les anomalies de la vision binoculaire, souvent méconnues mais aux impacts significatifs sur la qualité de vie, figureront également parmi les sujets traités, avec un focus sur leurs approches diagnostiques et thérapeutiques.
En parallèle des travaux scientifiques, une exposition industrielle viendra enrichir l'événement. Elle offrira aux participants une immersion dans l'univers des technologies de pointe, avec la présentation d'équipements innovants et de solutions développées par des acteurs majeurs du secteur. Un espace où la recherche rencontre l'industrie, au service d'une meilleure prise en charge des patients.
Initiée par l'agence événementielle « Forum Exposition Vision », cette manifestation ambitionne aussi de favoriser les synergies entre les différents acteurs du domaine. Ouvert aux étudiants, aux résidents en formation, aux jeunes diplômés ainsi qu'aux professionnels de l'optique, de l'optométrie et de l'ophtalmologie, le forum se positionne comme une véritable plateforme immersive de transmission des savoirs et de construction de réseaux.

**Brahim Mazi**

## PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES

# Mise en place de deux nouvelles instances nationales

En application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a procédé, hier, à l'installation du Conseil national des personnes à besoins spécifiques et de la Commission nationale chargée de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques.

Mme Mouloudji a présidé, hier, la cérémonie d'installation du Conseil national des personnes à besoins spécifiques, une instance consultative chargée « d'élaborer les plans et les visions prospectives de la politique publique en matière de prise en charge de cette catégorie ». Elle a également procédé à l'installation de la Commission nationale chargée de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques, dans le cadre du « renforcement des mécanismes de coordination institutionnelle visant à promouvoir une approche d'inclusion globale et à améliorer l'accessibilité aux différentes infrastructures et services ».
A cette occasion, Mme Mouloudji a procédé à la désignation du Pr Mustapha Khiati à la tête du Conseil national des personnes à besoins spécifiques, tandis que Mourad Ben Amzal, directeur général de la protection et de la promotion des personnes à besoins spécifiques au sein du ministère, a été nommé président de la Commission nationale chargée de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques.
Mme Mouloudji a déclaré dans son allocution que « cette mesure importante s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune ». Il s'agit notamment de celles relatives à « la nécessité de s'engager pleinement dans la société de l'information et de bâtir une économie nationale diversifiée, fondée sur la connaissance et les technologies modernes », tout en assurant « l'accompagnement d'une politique sociale durable garantissant l'amélioration du cadre de vie des personnes à besoins spécifiques ».
En outre, elle a affirmé que « la promotion de cette catégorie constitue une priorité dans le plan d'action du secteur », traduisant « l'engagement de l'Etat à garantir leurs droits, à consacrer le principe d'égalité des chances et à renforcer leur participation pleine à la vie sociale et économique ». Elle a également souligné que cette démarche repose sur « une série de mesures facilitatrices visant à renforcer leur protection et à promouvoir leurs droits, conformément aux dispositions de la loi n° 25-01 du 20 février 2025 relative à la protection et à la promotion des personnes à besoins spécifiques ».


Soraya Mouloudji.

A cette occasion, il a été précisé que le Conseil national des personnes à besoins spécifiques compte 89 membres issus de différents secteurs ministériels, d'institutions publiques, d'organes constitutionnels, ainsi que des experts, des organisations patronales, des syndicats et des acteurs de la société civile concernés par la question du handicap. Il est structuré autour de quatre commissions thématiques dédiées notamment à « la prévention et à la prise en charge précoce du handicap », à « l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle et sociale », ainsi qu'à « l'amélioration de l'accessibilité à l'environnement physique, économique, social et culturel », a fait savoir le ministère.
Dans une optique de territorialisation de l'action publique, des commissions de wilaya, présidées par les directeurs de l'action sociale et de la solidarité, ont également été mises en place afin de « proposer des programmes et des activités adaptées aux réalités locales », soumis ensuite à l'approbation du Conseil.
S'agissant de la « Commission nationale chargée de faciliter l'accès des personnes à besoins spécifiques », composée de 32 membres, elle est chargée de « suivre et d'évaluer la mise en œuvre des programmes sectoriels en matière d'accessibilité » et de « proposer des mesures susceptibles d'améliorer la participation des personnes à besoins spécifiques dans la vie sociale, professionnelle et économique », a précisé la même source. Elle regroupe des représentants de différents départements ministériels, institutions publiques et associations spécialisées.
La ministre a tenu à souligner que « les mesures d'accessibilité constituent une question d'une importance capitale, voire une priorité au cœur des politiques de développement en faveur des personnes à besoins spécifiques ». Dans ce cadre, la commission œuvrera à « élaborer des dispositifs facilitant l'accès à l'environnement bâti, aux espaces et équipements publics, aux infrastructures et moyens de transport, ainsi qu'aux moyens d'information et de communication », tout en définissant « des normes techniques adaptées en coordination avec les secteurs concernés ».

**Sihem Bounabi**

## TRANSFORMATION NUMÉRIQUE EN AFRIQUE

# Alger accueille un sommet continental aux ambitions stratégiques

**ALGER** s'impose, une nouvelle fois, comme un carrefour incontournable des grandes mutations technologiques du continent. Le Sommet panafricain de la transformation numérique a ouvert ses portes mardi au Palais des expositions (SAFEX), réunissant pendant trois jours décideurs, experts, entrepreneurs et investisseurs autour d'un objectif commun : accélérer la transition numérique en Afrique et consolider la place de l'Algérie en tant que hub technologique stratégique.
Placée sous le patronage de plusieurs départements ministériels, notamment ceux de l'Intérieur, de la Poste et des Télécommunications, de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de la Santé ainsi que de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette manifestation continentale se veut à la fois un espace de réflexion, de coopération et d'innovation.
Dès les premières heures, l'événement a donné le ton avec une affluence notable et une diversité d'acteurs témoignant de l'intérêt croissant pour les enjeux numériques en Afrique. Le programme, riche et multidimensionnel, s'articule autour de conférences, de workshops spécialisés, de présentations de solutions technologiques de pointe et de rencontres B2B destinées à favoriser les partenariats et les investissements.
Au cœur de ce rendez-vous figure également un concours dédié aux startups africaines, offrant une vitrine aux jeunes talents et aux porteurs de projets innovants, ainsi qu'un Salon international regroupant entreprises, institutions publiques et centres de recherche. Une dynamique qui traduit la volonté de créer un véritable écosystème numérique intégré à l'échelle continentale.
Quatre grands forums thématiques structurent cette édition. Ils portent sur des secteurs clés où la transformation numérique apparaît aujourd'hui comme un levier incontournable : la modernisation des systèmes de santé, le développement de l'administration électronique, les solutions de mobilité intelligente et la numérisation du secteur énergétique. Une approche transversale et opérationnelle, qui vise à proposer des réponses concrètes aux défis actuels.
Il convient de souligner que la tenue de cet événement s'inscrit dans la continuité du succès de l'édition 2025, qui avait attiré plus de 15 000 visiteurs et 150 exposants. Un engouement qui confirme l'importance croissante de ce sommet comme plateforme d'échange, d'innovation et de partenariat.

**Aymen D.**

# L'Iran s'apprête à révéler «de nouvelles cartes sur le champ de bataille»

Des responsables iraniens ont durci le ton à l'approche d'un possible nouveau cycle de négociations avec Washington. Téhéran affirme être prêt à «révéler de nouvelles cartes sur le champ de bataille» et rejette toute reprise des pourparlers «sous l'ombre de menaces».



Le président du Parlement iranien, Mohammad Bagher Ghalibaf, a accusé le président américain Donald Trump de vouloir transformer les négociations en « table de reddition », affirmant que l'Iran préparait, depuis deux semaines, de nouvelles options militaires. « Trump, en imposant un siège et en violant le cessez-le-feu, cherche à transformer cette table de négociation — dans son propre imaginaire — en une table de reddition ou à justifier une nouvelle guerre. Nous n'acceptons pas de négociations sous l'ombre des menaces, et au cours des deux dernières semaines, nous nous sommes préparés à révéler de nouvelles cartes sur le champ de bataille », a écrit Ghalibaf sur X. Le président Massoud Pezechkian a, lui, déclaré que le comportement « non constructif et contradictoire » des responsables américains envoyait le message que Washington cherchait la reddition de l'Iran. « Les Iraniens ne plieront pas devant la coercition », a-t-il ajouté. Le cessez-le-feu temporaire négocié par le Pakistan doit expirer le 22 avril, après que le premier round de négociations à Islamabad, le week-end dernier, n'a pas abouti à une percée.

La télévision d'État iranienne a annoncé ce 21 avril qu'aucune délégation officielle n'avait quitté le pays pour participer à des négociations avec les États-Unis au Pakistan. Cette annonce intervient alors que la trêve, entrée en vigueur le 8 avril, approche de sa date d'expiration, prévue pour « mercredi soir 22 avril, heure américaine », selon les propos du président Donald Trump.

Le président américain a déclaré dans une interview à CNBC qu'il ne voulait pas prolonger le cessez-le-feu avec Téhéran. Il a affirmé que les États-Unis étaient dans une position de négociation solide et obtiendraient ce qu'il appelle « un excellent accord ». « Je n'en veux pas. Nous n'avons pas beaucoup de temps », a déclaré Trump lorsqu'on lui a posé une question sur la possibilité de prolonger le cessez-le-feu.

«Je crois qu'ils n'ont pas le choix», a déclaré le président américain à propos du régime iranien, en martelant une fois de plus que ses capacités militaires étaient quasiment anéanties. «Nous avons supprimé leur marine, nous avons supprimé leurs forces aériennes, nous avons supprimé leurs leaders», répète-t-il. Le conflit est «gagné», selon un Donald Trump triomphaliste, qui va jusqu'à glisser : «J'aurais gagné très rapidement au Vietnam.» Si les négociations avec Téhéran venaient à échouer, «nous sommes prêts à y retourner», a-t-il ajouté, affirmant «nous sommes totalement réarmés», et «beaucoup plus puissants qu'avant». Au cours de ce long entretien, le président américain a par ailleurs insinué que la Chine aurait aidé l'Iran à reconstituer partiellement son stock d'armement, en rapportant que les forces américaines avaient «capturé un bateau hier qui transportait certaines choses, ce qui n'était pas très bien, peut-être un cadeau de la Chine, je ne sais pas.» Donald Trump se dit «surpris», alors qu'il pensait «avoir un accord avec le président Xi», qu'il doit justement rencontrer lors d'un voyage officiel prévu mi-mai.

**R. I.**

JAPON

# Tokyo autorise l'exportation d'armes létales et tourne la page de sa doctrine pacifiste

**LE GOUVERNEMENT** japonais a levé, le 21 avril, l'interdiction d'exporter des armes létales, ouvrant la voie à la vente de chasseurs, missiles et navires de guerre. Un tournant majeur pour un pays longtemps limité par sa constitution pacifiste d'après-guerre. Le cabinet de la Première ministre japonaise Sanae Takaichi a approuvé, le 21 avril, une réforme majeure autorisant désormais le Japon à exporter des équipements militaires létaux. Cette décision marque une inflexion historique de la politique de défense du pays, longtemps encadrée par une doctrine pacifiste héritée de l'après-Seconde Guerre mondiale. Jusqu'ici, les règles en vigueur limitaient strictement les exportations japonaises à du matériel non létal, comme des équipements de surveillance ou de déminage. Désormais, selon les autorités japonaises, des armes telles que des avions de chasse, des missiles et des navires de guerre pourront être vendues à l'étranger, sous conditions. Dans une déclaration publiée sur le réseau X, Sanae Takaichi a justifié cette évolution par la dégradation de l'environnement sécuritaire international. « Aucun pays ne peut désormais assurer seul sa paix et sa sécurité », a-t-elle affirmé, précisant que les transferts seront limités à des États respectant la Charte des Nations unies. Selon la presse japonaise, au moins 17 pays pourraient être éligibles à ces achats, parmi lesquels l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les Philippines et l'Indonésie. Ces derniers mois, Tokyo a déjà renforcé sa coopération militaire avec Canberra, notamment via un contrat de 7 milliards de dollars pour la construction de navires de guerre. Cette évolution s'accompagne d'un débat interne sensible au Japon, où toute remise en cause du pacifisme constitutionnel reste controversée. La réforme intervient alors que la dirigeante japonaise est régulièrement décrite comme favorable à une ligne sécuritaire plus affirmée face aux tensions régionales, notamment avec la Chine.

**R. I.**

## GUERRE NUMÉRIQUE

### Les fantômes numériques de Poutine et Xi Jinping dans les laboratoires de la CIA

**AU SEIN** des services américains, une nouvelle méthode d'influence se dessine : la création de doubles numériques de dirigeants étrangers grâce à l'IA. Ces simulations offriraient la possibilité d'éprouver des stratégies, d'affiner les mécanismes de pression et d'anticiper les réactions, ouvrant une ère de confrontation centrée sur la psychologie. Dans les cercles du renseignement américain, une évolution stratégique majeure est en cours. Des outils fondés sur l'intelligence artificielle seraient désormais utilisés pour construire des répliques numériques de dirigeants internationaux, parmi lesquels Vladimir Poutine et Xi Jinping, rapportent les médias. L'objectif n'est pas symbolique : ces modèles serviraient à des entraînements pour affiner les stratégies d'influence et de pression. Le principe reposerait sur l'accumulation massive de données, allant des discours publics et du parcours personnel à l'environnement politique, aux comportements en négociation et aux informations issues du renseignement, afin de produire une simulation cohérente. Le résultat prend la forme d'un agent conversationnel capable de répondre comme le ferait le dirigeant modélisé. Ces dispositifs permettent aux analystes d'explorer différents scénarios. Ils testent des arguments, identifient les leviers de persuasion, évaluent les seuils de résistance et repèrent les points de vulnérabilité. Il ne s'agit plus seulement d'observer ou d'interpréter, mais de simuler activement des interactions pour calculer au plus près comment infléchir une volonté et provoquer des lignes de fracture. Cette approche marquerait un changement de paradigme. L'analyse classique laisse place à une logique d'expérimentation contrôlée, où les réactions sont étudiées avant même qu'une situation réelle ne se produise. L'enjeu dépasse largement les figures politiques de premier plan. Une fois la méthode maîtrisée, elle pourrait être étendue à d'autres acteurs : responsables militaires, responsables régionaux ou figures d'influence. Les analystes soulignent que le monde entre dans une nouvelle phase de confrontation : elle n'est plus limitée aux rapports de force classiques mais vise directement la conscience et le caractère des décideurs. Face à cette évolution, préviennent-ils, la réponse doit être à la mesure du défi : consolider sa capacité d'action, investir dans des systèmes d'intelligence artificielle souverains et garder une lucidité constante. Car tout dialogue dit « partenarial » s'inscrit désormais dans un contexte où ces scénarios sont déjà anticipés et éprouvés en amont.

**R. I.**

## DÉVELOPPEMENT DE LA WILAYA DE SOUK AHRAS

### Plus de 12 milliards de dinars investie

**LA WILAYA** de Souk Ahras a bénéficié d'une enveloppe financière de 12,836 milliards de dinars destinée à soutenir le développement de cette région durant l'exercice 2026. C'est ce qu'a annoncé, hier, le secrétaire général de la wilaya, Benzaïr Bouderbala.
Le même responsable a précisé que ces moyens financiers, puisés du programme d'investissement public de l'Etat et du programme d'appui au développement socio-économique des communes, permettront la concrétisation de 82 opérations de développement dont l'objectif consiste à réaliser un développement équilibré et durable des différentes collectivités de la wilaya.
M. Bouderbala a ajouté que ces opérations de développement couvrent de nombreux secteurs tels que l'éducation, la santé, l'habitat, les travaux publics, le transport, l'hydraulique, l'agriculture, la jeunesse et les sports, la culture et la justice.
Selon le SG de la wilaya, les procédures administratives, juridiques et pratiques relatives à la mise en œuvre de ces programmes sont actuellement en cours, notamment en ce qui concerne le choix des terrains d'implantation des projets retenus.
Il a également indiqué que les différentes démarches liées à l'établissement des cahiers des charges, aux marchés et au choix des entreprises de réalisation ont été finalisées en prévision du lancement des travaux.

**R. R.**

## PERTURBATION DE LA DISTRIBUTION D'EAU POTABLE À KHENCHELA

### Sept communes concernées

**LA DISTRIBUTION** d'eau potable connaît une perturbation dans sept communes de la wilaya de Khenchela, a indiqué un communiqué publié mardi par la cellule de communication de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).
Le document précise que cette perturbation, qui concerne les communes de Kais, de Taouzianet, d'El-Hamma, d'El-Mahmel, d'Ouled Rechache, d'Ensigha et de Khenchela, est due à « l'interruption du pompage depuis la station de barrage de Koudiat Lemdouar (Batna) en raison des travaux de maintenance entrepris par les services techniques de cet ouvrage pour garantir la distribution régulière du précieux liquide durant les jours de l'Aïd El Adha ».
Selon le communiqué de l'ADE, un « programme spécial » a été mis en place pour alimenter la population à partir du volume produit à partir des puits artésiens, et au moyen de citernes jusqu'à la fin des travaux de maintenance des installations du barrage de Koudiat Lemdouar. L'ADE, qui « s'excuse auprès de ses clients de cette perturbation indépendante de sa volonté », assure que « l'alimentation eau potable reprendra ultérieurement dans les communes concernées ».

**R. R.**

### ROUTE D'AMASSINE DE BÉJAÏA

# Les travaux de la première tranche lancés

Un autre pas a été franchi pour le désenclavement des zones montagneuses des Babors à Béjaïa. Les autorités locales à leur tête le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche ont procédé hier au lancement officiel des travaux d'aménagement et de modernisation de la route d'Amassine qui devrait relier les trois communes de Béni Djellil, Semaoune et Feraoune sur environ 15 kilomètres.



Très attendu depuis plusieurs années par les riverains, ce projet s'inscrit dans une vaste dynamique de rénovation du réseau routier entamée au premier trimestre 2026 parmi lesquels aussi le CW 43 reliant la commune de Toudja à la RN 24.
Le wali de Béjaïa M. Kamel-Eddine Karbouche, le lancement des travaux de réalisation de la première tranche dont le pont d'Amassine sur 140 m devrait coûter 10 millions de centimes s'est déroulé en présence du directeur des Travaux Publics (DTP), des présidents des assemblées populaires communales (APC) concernées, ainsi que des représentants de l'entreprise de réalisation.
Le pont reliera les communes de Semaoune, Feraoun et Béni Djéllil au PK07+200. « Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de modernisation des infrastructures de base porté par l'État », a indiqué la wilaya à l'occasion. Et d'ajouter : « cette première tranche vise à connecter le chemin de wilaya CW35 au CW21, créant ainsi une fluidité nouvelle entre plusieurs communes clés de la région ». Il est d'une grande complexité technique en raison de la topographie locale. Il a été confié à l'entreprise publique EPE-SAPTA pour un délai de 10 mois. Une entreprise reconnue pour son expertise dans les ouvrages d'art. La route d'Amassine n'est pas qu'une simple voie de communication mais, un véritable poumon économique et social pour des centaines de familles. Jusqu'ici dégradée par les intempéries et l'usure du temps, son aménagement a pour objectifs de sécuriser des déplacements en rectifiant certains virages dangereux, réduire le temps des trajets vers les centres urbains environnants et faciliter l'accès aux services publics (santé, éducation) pour les populations rurales.
Le projet prévoit un revêtement complet en béton bitumineux, l'installation d'un système de drainage des eaux pluviales pour prévenir les affaissements de terrain très fréquents dans cette zone escarpée ainsi que la mise en place d'une signalisation moderne.

**N. Bensalem.**

### PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LE CRIME À BÉJAÏA

# 500 affaires traitées en un mois

**LA SÛRETÉ** de wilaya de Béjaïa a rendu public son bilan mensuel pour le mois de mars 2026, marqué par une activité intense dans la lutte contre le trafic de stupéfiants, les atteintes aux personnes et aux biens publics, ainsi que sur d'autres volets.
Selon les chiffres communiqués par l'institution, « pas moins de 500 affaires ont été traitées, conduisant à l'interpellation de 482 individus ». « Le traitement judiciaire de ces dossiers a abouti à des mesures de privation de liberté significatives pour un bon nombre de personnes », indique la même source.
En effet, 45 personnes ont été placées en détention provisoire, tandis que 30 autres ont été soumises au régime du contrôle judiciaire.
Le bilan met en évidence une criminalité aux visages multiples, où la protection des biens publics, les atteintes aux personnes et la lutte contre les stupéfiants figurent en tête des priorités. Ces trois axes constituent les principaux piliers de l'activité policière durant cette période.
Les atteintes aux biens publics représentent le volume le plus important, avec 165 affaires impliquant 97 personnes, dont 2 ont été incarcérées et 2 autres placées sous contrôle judiciaire.
En matière d'atteintes aux personnes, 91 dossiers ont été ouverts pour des violences diverses, impliquant 97 individus, dont 3 ont été placés en détention.
Parallèlement, la lutte contre la drogue demeure une priorité absolue, avec 144 affaires impliquant 170 individus. Parmi eux, 24 ont été placés sous mandat de dépôt, soit le taux d'incarcération le plus élevé, tandis que 14 autres ont été soumis à un contrôle judiciaire.
Concernant la cybercriminalité et les crimes économiques, considérés comme les nouveaux visages de la criminalité, plusieurs affaires ont également été traitées. Ainsi, 29 affaires liées aux crimes numériques ont été enregistrées, impliquant 31 individus, dont 1 a été placé en détention. De son côté, la brigade économique a traité 25 dossiers complexes, aboutissant à l'interpellation de 25 personnes, dont 5 ont été incarcérées.
S'agissant des atteintes aux mœurs, la police a traité 6 affaires, au cours desquelles 9 individus ont été interpellés : 8 ont été placés sous contrôle judiciaire et 1 a été incarcéré.
Enfin, dans le registre des atteintes aux biens privés et publics, 40 affaires ont été recensées, impliquant 41 personnes, dont 9 ont été placées en détention et 2 autres sous contrôle judiciaire.

**N. Bensalem**

BACCALAURÉAT DE LA FILIÈRE ARTS

# La nouvelle génération d'artistes se dessine

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a officiellement donné, hier, le coup d'envoi des épreuves pratiques du baccalauréat, filière arts, dans sa troisième édition, au profit des candidats du lycée national des arts Chahid Ali Maâchi, à Alger.

Bien plus qu'un simple examen, ces épreuves incarnent une véritable orientation vers la professionnalisation dès le cycle secondaire.
L'époque où l'art était un simple passe-temps est révolue. Pour Mohamed Seghir Saâdaoui, l'objectif aujourd'hui est de former des artistes spécialisés.
Ils sont 121 candidats, cette année, à passer un baccalauréat « pas comme les autres ». Dans des salles équipées selon des standards professionnels, les élèves de la filière arts affrontent leurs épreuves pratiques, répartis entre quatre spécialités : musique, cinéma/audiovisuel, théâtre et arts plastiques. « Tout a été préparé pour que nos élèves s'expriment dans les meilleures conditions possibles », a affirmé le ministre après s'être enquis, sur le terrain, des conditions dans lesquelles évoluent les candidats.
Contrairement aux autres branches, ces examens incluent une composante appliquée soumise à des conditions spécifiques. Les candidats passent ainsi leurs épreuves dans des salles spécialement aménagées, dotées d'équipements adaptés, préparés en amont afin de garantir un déroulement optimal. « Toutes les conditions ont été réunies pour permettre à nos élèves de passer ces épreuves dans de bonnes conditions », a assuré le ministre, soulignant le soin apporté à l'organisation logistique. Il s'est dit satisfait du climat serein qui règne, tout en exprimant son espoir de voir les élèves réussir cette étape décisive.
L'objectif, a-t-il rappelé, est de permettre à ces bacheliers d'accéder à des parcours plus spécialisés au sein des instituts supérieurs, grandes écoles et établissements d'enseignement supérieur, en adéquation avec leurs aspirations artistiques.



Pour le ministre, l'ambition est de structurer une filière capable de former, dès le lycée, une nouvelle génération d'artistes. Théâtre, musique, arts plastiques… autant de disciplines dans lesquelles les élèves bénéficient d'une formation initiale solide.

**AMÉLIORER LES CONDITIONS D'APPRENTISSAGE**

Cette orientation s'inscrit dans une politique globale reposant sur une coordination entre le ministère de l'Éducation nationale et les autres secteurs concernés, afin d'assurer une continuité pédagogique jusqu'à l'enseignement supérieur. « Nous misons sur cette filière pour former des compétences capables de renforcer notre société à l'avenir », a affirmé Saâdaoui.
Le ministre a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts en faveur de cette spécialité, notamment à travers le renforcement des moyens matériels et l'amélioration des conditions d'apprentissage.
Ce lycée national, a-t-il précisé, constitue un pilier dans la formation de talents artistiques, aussi bien dans les domaines du théâtre que de la musique – nationale et internationale – ou encore des arts plastiques.
Au-delà du baccalauréat, le ministre a dressé un bilan globalement positif de l'année scolaire. Il a salué l'engagement de la famille éducative, mettant en avant un climat marqué par le calme, la rigueur et le respect des programmes.
L'année a également été ponctuée d'initiatives scientifiques stimulantes, à l'image du concours national de l'innovation scolaire, qui a révélé de jeunes talents prometteurs dans les domaines technologiques. Des élèves « ayant démontré des capacités remarquables dès leur jeune âge », a-t-il souligné.
Dans cette dynamique, plusieurs secteurs ministériels, notamment ceux liés aux start-up, à la formation professionnelle et à la jeunesse, se sont engagés à accompagner ces profils innovants.
Le ministre n'a pas manqué de rappeler la tenue du concours national inter-lycées, dont la finale est prévue samedi prochain. Un événement qui vient couronner une année riche en activités pédagogiques et scientifiques.
M. Saâdaoui a tenu à adresser ses remerciements à l'ensemble de la communauté éducative pour les efforts consentis tout au long de l'année. Il a également eu un mot pour les parents, saluant leur accompagnement constant : « La réussite de leurs enfants est aussi la nôtre ».
Tout en souhaitant la pleine réussite aux candidats, toutes filières confondues, le ministre a réaffirmé la détermination de son département à poursuivre les réformes visant à améliorer et moderniser le système éducatif national.

**Lynda Louifi**

UNE VIE CONSACRÉE À L'ÉVEIL DES CONSCIENCES

# L'héritage Abu Al Yakdhan porté sur écran

**FIGURE** emblématique de la presse algérienne, Ibrahim Abu Al Yakdhan fait l'objet d'un long métrage documentaire présenté en avant-première le week-end à Alger. Intitulé «Cheikh de la presse algérienne… Ibrahim Abu Al Yakdhan», le film retrace le parcours d'un intellectuel engagé, à la fois journaliste, poète et acteur du mouvement réformiste durant la période coloniale. Réalisé par Sofiane Heffar et produit par la Fondation Cheikh Abu Al Yakdhan, le documentaire revient sur une trajectoire entièrement dédiée à l'éveil des consciences. Dès les années 1920, Abu Al Yakdhan s'impose comme une voix active dans le champ médiatique, défendant l'identité culturelle nationale et dénonçant les injustices coloniales.
Le film s'appuie sur une narration mêlant archives, reconstitutions et analyses d'universitaires algériens, tunisiens et omanais. Il met notamment en lumière son parcours académique en Tunisie, à l'Université Zaytouna puis à El-Khaldounia, étapes déterminantes dans la formation de sa pensée. Le documentaire revient également sur son engagement dans la presse, avec la création en 1926 du journal «Oued M'zab», imprimé en Tunisie et diffusé en Algérie. Il fonde ensuite, en 1931, l'Imprimerie arabe, consolidant son rôle dans l'émergence d'une presse nationale structurée. Parallèlement, il rejoint l'Association des oulémas musulmans algériens, dont il devient membre du Conseil d'administration en 1934.
Son parcours est marqué par de nombreuses entraves imposées par l'administration coloniale, ainsi que par des difficultés financières ayant affecté sa santé.
Né en 1888 à Guerrara, dans la région de Ghardaïa, il laisse une œuvre dense de plus de soixante publications entre essais, articles et ouvrages pédagogiques. Décédé en 1973, Ibrahim Abu Al Yakdhan demeure une référence dans l'histoire intellectuelle et journalistique algérienne.

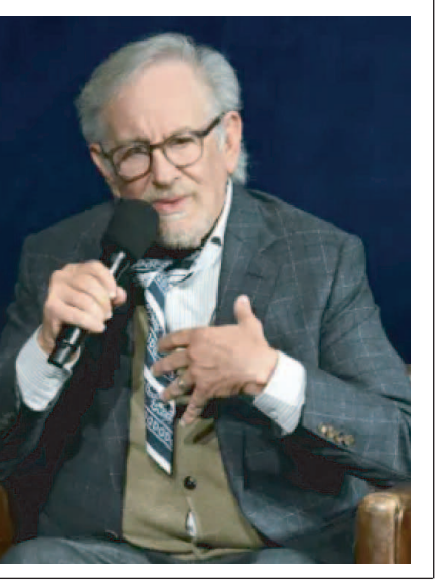
**A. B.**

SORTIE PRÉVUE EN JUIN

# Steven Spielberg présente son nouveau film sur les extraterrestres «Disclosure Day»

**LE CÉLÈBRE** réalisateur américain Steven Spielberg a offert mercredi un aperçu de son nouveau film «Disclosure Day» sur les extraterrestres, dont la sortie est prévue en juin prochain, 50 ans après s'être emparé pour la première fois de ce thème, ont rapporté des médias.
A 79 ans, Spielberg a présenté le film au CinemaCon de Las Vegas, salon des professionnels du cinéma où les studios dévoilent leurs prochaines sorties aux exploitants de salles.
Rappelant son film, «Rencontres du troisième type» (1977), «Disclosure Day» met en scène la rencontre entre le genre humain et une vie extraterrestre, un scénario qui contient selon le réalisateur, «davantage de vérité que de fiction». «Disclosure Day», qui sortira le 12 juin aux Etats-Unis, met en vedette Emily Blunt, Josh O'Connor, Eve Henson et Colman Domingo, entre autres.
A l'occasion du CinemaCon, le réalisateur trois fois oscarisé a reçu un prix de la Motion Picture Association, organisation interprofessionnelle américaine qui représente les intérêts des grands studios hollywoodiens. Steven Spielberg a également évoqué l'importance à ses yeux des longues durées de sortie des films en salle, alors que les plateformes de streaming continuent de rogner les recettes au box-office.

**R. C.**



EQUIPE NATIONALE /MONDIAL 2026

# Sacré coup dur pour Melvin Mastil, le Mondial en danger !

Le néo gardien international Algérien Melvin Mastil a été opéré hier a annoncé son club après une blessure à l'aine.



Le portier de 26 ans qui a encaissé huit buts lors des deux derniers matchs du championnat de seconde division Suisse avec le Stade Nyonnais, pourrait être absent plusieurs semaines après une blessure. Le capitaine du club de Challenge League a été opéré jeudi dernier d'une hernie inguinale suite à cette gêne au niveau de l'aine. Il ne devrait pas reprendre avant quelque semaines et il est déjà forfait pour les prochains matchs.

Melvin Mastil, longtemps annoncé dans le viseur de la FAF comme potentiel renfort pour la sélection algérienne, a finalement été appelé pour la première fois avec l'équipe d'Algérie en mars dernier. Le gardien de but a même honoré sa première apparition lors d'un match amical face au Guatemala (7-0), un début prometteur pour le portier prêté au FC Stade Nyonnais. Grâce à ses performances, il commençait progressivement à se faire une place dans la hiérarchie des gardiens de la sélection en vue de la Coupe du Monde 2026. Mais son retour en club a tourné au cauchemar. Le néo-international algérien a enchaîné deux rencontres difficiles durant lesquelles il a encaissé quatre buts à chaque fois. La mauvaise nouvelle est ensuite tombée la semaine dernière : Mastil devra passer par la case opération pour soigner une hernie inguinale, a indiqué la Swiss Football League. L'instance a précisé que le gardien prêté par FC Lausanne-Sport sera indisponible pendant plusieurs semaines. C'est un véritable coup dur pour Mastil (26 ans), récemment élu meilleur joueur du mois de mars en Swiss Challenge League, la deuxième division suisse. Le gardien espérait terminer la saison en beauté et convaincre le sélectionneur de le retenir pour la plus grande compétition du football mondial, la Coupe du Monde, dont le coup d'envoi sera donné en juin prochain.

Désormais, une véritable course contre la montre s'engage pour le portier algérien, qui devra récupérer rapidement après son opération pour espérer être disponible à temps et rêver d'un voyage en Amérique avec les Verts. Son club, Stade Nyonnais, actuellement avant-dernier du classement avec six points d'avance sur le premier relégable, devra également composer sans son capitaine pour les prochaines semaines.

## OUSSAMA BENBOT, UNE FORME À DONNER DES REGRETS POUR LA COUPE DU MONDE

Étincelant en demi-finales retour de Coupe de la CAF, Oussama Benbot est susceptible de donner des regrets aux supporters à l'approche de la Coupe du monde 2026. Dimanche, Oussama Benbot s'est imposé comme le grand artisan de la qualification de l'USM Alger en finale de la Coupe de la CAF. Le gardien de 31 ans a réalisé pas moins de cinq arrêts face à l'OC Safi au Stade El Massira (1-1, 0-0 au match aller).

Des performances de haute voltige de nature à donner des regrets aux supporters de l'équipe d'Algérie, alors que le concerné a annoncé sa retraite internationale après la CAN 2025, frustré par son temps de jeu. Au Maroc en effet, il n'a pas disputé la moindre minute. Troisième dans la hiérarchie derrière Luca Zidane et Anthony Mandrea, il a assisté à la campagne des Fennecs jusqu'en quarts de finale depuis le banc. Avec la blessure de Mandrea et le forfait probable du Caennais, les Verts se retrouvent un peu pris de court pour le troisième gardien à moins de deux mois du coup d'envoi du Mondial (du 11 juin au 19 juillet). Même si Gaya Merbah, Kilian Belazzoug, Farid Chaâl ou Alexis Guendouz apparaissent comme des options crédibles. Dans ce contexte, le sélectionneur Vladimir Petkovic pourrait revoir ses plans et tenter de le faire changer d'avis. Affaire à suivre.



## UNE SOIRÉE DIFFICILE POUR LUCA ZIDANE



Soirée difficile pour l'international algérien, Luca Zidane, avec le Granada CF, lourdement battu dimanche sur la pelouse de Albacete Balompié (4-0). Après avoir brillé quelques jours plus tôt face à León, le portier algérien a cette fois vécu une rencontre compliquée, encaissant quatre buts sans être directement fautif, la défense andalouse ayant été particulièrement dépassée. La presse espagnole a d'ailleurs pointé du doigt la fébrilité du secteur défensif, épargnant globalement le gardien algérien de critiques directes. Avec ce match, le total de buts encaissés par Lucas Zidane cette saison s'élève à 29 en 26 rencontres, pour 9 clean sheets, des statistiques révélant une certaine irrégularité collective. Granada reste toutefois engagé dans la lutte pour le maintien, et le gardien algérien espère profiter des dernières journées pour rebondir et préparer au mieux les prochaines échéances internationales, à l'approche de la Coupe du monde.

# Al Ahli : Mahrez a un nouveau rendez-vous avec l'histoire !

**TROIS JOURS** après avoir dû batailler pour se qualifier face à Johor FC, Al Ahli retrouvait la Ligue des champions d'Asie avec une demi-finale face à Vissel Kobe, pour une place en finale. Riyad Mahrez et ses coéquipiers ont finalement réussi à s'imposer (2-1) au terme d'une rencontre disputée, validant ainsi leur billet pour une deuxième finale consécutive dans la compétition.

Comme lors du quart de finale, Al Ahli a pourtant été surpris en concédant l'ouverture du score en première période (31e). La situation aurait même pu se compliquer davantage au retour des vestiaires, mais la barre transversale est venue sauver les Saoudiens. Al Malaki a ensuite repris le contrôle de la rencontre grâce à des réalisations signées Galeno (62e) puis Ivan Toney (70e).

Riyad Mahrez a même cru sceller définitivement la victoire dans les dernières minutes en inscrivant un joli but. Toutefois, après intervention de la VAR, la réalisation a été annulée pour une position de hors-jeu.

Désormais, Al Ahli se tourne vers la finale prévue le samedi 25 avril. Le club saoudien connaîtra son adversaire à l'issue de l'autre demi-finale opposant Machida Zelvia à Shabab Al Ahli, programmée ce mardi. Les champions en titre tenteront de décrocher la deuxième Ligue des champions asiatique de leur histoire, mais aussi de devenir le premier club à conserver son trophée depuis Al Ittihad, sacré en 2004 puis en 2005. De son côté, Riyad Mahrez vise un nouveau chapitre dans son palmarès déjà bien garni.

Après la Ligue des champions asiatique 2025 et la Supercoupe d'Arabie saoudite, le capitaine de la sélection algérienne tentera de remporter son troisième trophée avec Al Ahli et le 16e de sa carrière.

COUPE DU MONDE 2026

# Des agents de l'ICE seront-ils présents aux abords des stades pour contrôler les supporters ?

À l'approche de la Coupe du monde 2026, qui devrait attirer des millions de supporters en Amérique du Nord, et notamment aux Etats-Unis, des questions ont été soulevées sur l'impact des services d'immigration américains sur les supporters étrangers.




Si les organisateurs du tournoi insistent sur la priorité donnée à la sécurité des supporters et à la fluidité des accès aux stades, des organisations de défense des droits de l'homme et certains supporters ont exprimé des inquiétudes quant au rôle des services de l'immigration pendant l'événement. L'ICE (U.S. Immigration and Customs Enforcement) est une agence fédérale américaine chargée de faire respecter les lois sur l'immigration aux États-Unis. Ses missions peuvent inclure des détentions, des expulsions et des enquêtes liées à l'immigration.

Cette agence est distincte des services de sécurité de la Coupe du monde, qui seront principalement assurée par les forces de l'ordre locales, les équipes de sécurité des stades et des agences relevant du Department of Homeland Security américain. Lors des grands événements sportifs, le dispositif sécuritaire autour des stades se concentre sur la sécurité des foules, les mesures antiterroristes et le maintien de l'ordre général, et non sur le contrôle de l'immigration.

Pourtant, des groupes de défense des droits, dont Human Rights Watch, ont alerté sur le fait que les politiques anti-immigration agressives aux États-Unis pourraient dissuader certains fans de faire le déplacement. L'organisation a averti que des ressortissants étrangers assistant aux matchs pourraient potentiellement faire l'objet de contrôles ou de mesures d'application des lois migratoires sans lien avec le tournoi. Elle a également exhorté la FIFA à s'assurer que les pays hôtes garantissent la sécurité des supporters durant la Coupe du monde.

Des incidents très médiatisés liés à l'application des lois sur l'immigration lors d'événements sportifs aux États-Unis ces dernières années ont par ailleurs alimenté les inquiétudes de certains fans envisageant de faire le déplacement cet été.

À ce stade, aucune confirmation officielle n'a été donnée quant à d'éventuelles opérations de l'ICE ciblant les sites ou les événements de la Coupe du monde. Les autorités américaines n'ont cependant pas non plus exclu toute activité d'application des lois migratoires ailleurs sur le territoire pendant la durée du tournoi. En pratique, les grands événements mondiaux comme la Coupe du monde sont généralement traités comme des vitrines internationales de premier plan, ce qui pousse les autorités à privilégier la sécurité des visiteurs et le bon déroulement des opérations.

Le tournoi étant coorganisé entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, les procédures d'immigration concerneront principalement l'entrée sur le sol américain, et non l'accès aux stades eux-mêmes. De plus, Selon le média The Athletic, les hauts responsables de la FIFA ont discuté avec le président Gianni Infantino de la possibilité de demander à Donald Trump de suspendre les opérations de l'ICE pendant la Coupe du monde.

Pour les supporters étrangers, le facteur déterminant sera le respect des exigences habituelles en matière de visa et d'entrée




sur le territoire. Les autorités américaines ont insisté sur le fait qu'un billet de match ne garantit pas l'entrée dans le pays, les fans devront se conformer aux réglementations en matière de visa ou aux systèmes d'autorisation de voyage.

La FIFA a indiqué travailler avec les gouvernements hôtes pour s'assurer que les supporters des sélections qualifiés pour le Mondial puissent assister aux matchs et que le tournoi reste accessible aux fans du monde entier.

## LES SUPPORTERS ÉTRANGERS DOIVENT-ILS S'INQUIÉTER DE L'ICE ?

La réputation de l'ICE est actuellement au plus bas, et il est parfaitement légitime pour les ressortissants étrangers de s'inquiéter de sa présence lors du Mondial.

Les morts tragiques et brutales d'Alex Pretti et Renee Good des mains d'agents de l'ICE à Minneapolis début 2026 ont semé la peur parmi tous les visiteurs étrangers envisageant de se rendre aux matchs aux États-Unis cet été. Ces deux drames ne permettent pas d'affirmer formellement que les supporters étrangers seront en sécurité sur le sol américain. Alex Pretti et Renee Good étaient tous deux des citoyens américains, et, si un tel drame a pu leur arriver, cela peut certainement arriver à des ressortissants étrangers… De plus, citant des informations provenant de l'ICE elle-même, le Washington Post a révélé que les agents ont arrêté environ mille personnes par jour au cours des six semaines suivant la mort de Pretti le 24 janvier. Parmi les personnes détenues, 42 % n'avaient pas d'antécédents judiciaires…

## QUE DIRE ET MONTRER SI L'ICE VOUS INTERPELLE ?

Si vous êtes arrêté par des agents de l'ICE dans un espace public, le conseil essentiel est de rester calme et de ne pas résister. Les touristes doivent être prêts à présenter une pièce d'identité valide (passeport, visa ou document d'entrée sur le territoire) si cela leur est demandé. Dans la plupart des cas, les ressortissants étrangers sont tenus de pouvoir justifier de leur situation légale aux États-Unis.

Vous pouvez également poser une question simple mais importante : « Suis-je en état d'arrestation ou suis-je libre de partir ? » Si les agents répondent que vous êtes libre de partir, vous pouvez vous éloigner calmement. Dans le cas contraire, restez calme et suivez les instructions.

Même en tant que touriste, vous bénéficiez de certains droits en vertu de la législation américaine. Vous avez le droit de garder le silence, ce qui signifie que vous n'êtes pas obligé de répondre aux questions portant sur :

Vous pouvez clairement déclarer : « Je choisis de garder le silence. » Il est également fortement déconseillé de signer tout document ou de fournir des informations supplémentaires sans en comprendre les conséquences, car tout ce que vous dites peut être utilisé dans le cadre d'une procédure d'immigration. Si la situation se complique, par exemple si vous êtes placé en détention, demandez immédiatement l'assistance d'un avocat. Vous avez le droit d'en consulter un et vous devez éviter de répondre à d'autres questions jusqu'à sa présence. Il est important de comprendre que l'ICE ne fait pas partie du dispositif de sécurité dans les stades lors de la Coupe du monde 2026. Les opérations les jours de match seront gérées par les forces de l'ordre locales et les équipes de sécurité privée, tandis que l'ICE se concentre sur l'application des lois migratoires à l'échelle du pays. Une éventuelle interaction est donc susceptible de se produire en dehors des stades, à l'aéroport, dans des espaces publics ou lors de contrôles de routine.

Pour la grande majorité des fans assistant au tournoi, une rencontre avec l'ICE est très peu probable, en particulier aux abords des grands événements où les autorités privilégient la sécurité et le bon déroulement des opérations. L'essentiel à retenir est simple : ayez vos documents valides sur vous, connaissez vos droits, et restez calme si vous êtes approché, vous pourrez ainsi vous concentrer pleinement sur l'expérience de la Coupe du monde.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE TIPASA**

*- AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES URBAINES DE LA WILAYA DE TIPASA -*
*SISE NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE – TIPASA-*
*N° : TEL 028 / 86 / 82 / 07*
*NIF :* **000542052329556000000**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 03/2026

L'Agence de Gestion et de Régulation Foncières Urbaines de la Wilaya de Tipasa (A.G.R.F.U) lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation et viabilisation de 60 logements promotionnels aides nouvelle formule + 12 logements promotionnels libre en clos et couvert a Messelmoun.

**Conditions d'éligibilité :**

- **Capacités professionnel**: Classification et qualification catégorie **4** et Plus, Travaux bâtiment (Activité principale) en cours de validité.
- **Capacités techniques** : Avoir réalisé un projet de réalisation de **20** logements ou plus en tous corps d'état durant les **10** dernières années (justifiés par les attestations de bonne exécution).
- **Capacités financières** : Avoir un chiffre d'affaire moyen de **10 000 000,00** de dinars ou plus durant les 03 dernières années (justifiés par les bilans des trois dernières années visées par les impôts).

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offre, peuvent retirer le cahier de charges contre le paiement de **3 000.00** DA (frais de tirage) auprès de :

- **«AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES URBAINES DE LA WILAYA DE TIPAZA SISE NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE - TIPASA»**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » « offre technique » ou « offre financière ». L'offre doit être présentée sous une enveloppe principale scellée fermée et anonyme, et comportant la mention:

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES URBAINES DE LA WILAYA DE TIPAZA**
**«A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 03 /2026**
**PROJET : RÉALISATION ET VIABILISATION DE 60 LOGEMENTS PROMOTIONNELS AIDES NOUVELLE FORMULE + 12 LOGEMENTS PROMOTIONNELS LIBRE EN CLOS ET COUVERT A MESSELMOUN WILAYA DE TIPASA.**

**LE DOSSIER DE CANDIDATURE :**

- Une déclaration de candidature remplie cachetée, daté et signée.
- Casier judiciaire en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou joint à un calendrier.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (SARL, EURL, SNC …..).
- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Le numéro d'immatriculation fiscale NIF.
- Copie de registre de commerce électronique.
- Une déclaration de probité remplie cachetée, daté et signée.
- Les statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SNC …..).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Le Certificat de Classification et qualification catégorie **4** et Plus, Travaux bâtiment (Activité principale) en cours de validité (photocopie).
- Les capacités financières : justifiées par les bilans des trois dernières années visées par les impôts.
- Les capacités techniques : liste des moyens matériels et humains et références professionnelles.

**L'OFFRE TECHNIQUE :**

- Une déclaration à souscrire cachetée, daté et signée.
- Tout Mémoire technique justificatif remplie, daté et signée doit être soumis selon le formulaire du cahier des charges.
- Le cahier des charges portant, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning des travaux cacheté et signé.

**L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :**

- la lettre de soumission remplie cachet, daté et signée.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) remplie cacheté et signé.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplie cacheté et signé.

Le dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres fixée à **vingt et un (21)** jours à partir de la première parution du présent avis d'appel d'offre sur les quotidiens Nationaux ou le **BOMOP** avant **12 H 00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

**«AGENCE DE GESTION ET DE REGULATION FONCIERES URBAINES DE LA WILAYA DE TIPAZA SIS NOUVELLE CITE ADMINISTRATIVE - TIPAZA»**

Le délai de validité des offres est fixé à trois (03) Mois plus le délai de préparation des offres.

L'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres indiquée ci-dessus à quatorze (14H OO mn) Heure, au siège de L'Agence de Gestion et de Régulation Foncière Urbaine de la Wilaya de Tipasa, dont l'adresse est précisée ci-dessus, en présence des soumissionnaires.

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2616014336**

---

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة السكن والعمران والمدينة والتهيئة العمرانية

**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BENI ABBES**

ديوان الترقية و التسيير العقاري لولاية بني عباس

**REF : ..... DG /OPGI/ 2026** **Beni abbes Le :**

## DEUXIEME MISE EN DEMEURE

**500 LOGEMENTS PUBLIC LOCATIFS PROGRAMME 2024 2 EME TRANCHE**

**La Réalisation Des 300/500 Logements Publics Locatifs TCE ET VRD En F3 Programme 2024 2 EME TRANCHE A La Wilaya De Beni Abbes**

**Lot (A) : 100 Logements Publics Locatifs Type semi collectif A La Commune de BENI ABBES (site 05 POS 11)**

- Conformément à la loi **n° 23-12 du 5 août 2023** fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Conformément au décret exécutif n° **21-219** du **20 mai 2021** portant approbation du Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicable aux marchés publics de travaux.
- Conformément au décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu le marché visé par la Commission des Marchés Publics de l'Office sous le numéro : **26/2025** en date du **25/06/2025**, et approuvé par le service contractant sous le numéro **13/2025** en date du **26/06/2025**, relatif aux travaux de la Réalisation des 300/500 logements publics locatifs TCE ET VRD en F3 programme 2024 2 EME TRANCHE a la wilaya de BENI ABBES **Lot (A) : 100 Logements Publics Locatifs Type semi collectif A La Commune de BENI ABBES (site 05)** , Pour un montant initial de : **337 089 752.54 DA**, conclu entre l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de la wilaya de Béni Abbès et l'Entreprise des travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur **TAHRAOUI Abdelkader**, dont le siège social à **CITE SALHI N°93 SENDJAS WILAYA DE CHELF** .
- Vu l'ordre de service **N°13/2025** en date du **26/06/2025** notifie en date du **26/12/2024** à l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur **TAHRAOUI Abdelkader**.
- **Vu le délai de réalisation** fixé dans le marché à : **DOZE (12) mois.**
- **Vu la consommation des 75 % des délais contractuels.**
- **Vu le retard enregistré dans la réalisation du projet par rapport au planning de travaux.**
- **Vu la première mise en demeure n° 2616004988, parue en date du 14/02/2026 dans les journaux quotidiens الصوت الاخر en langue arabe, et LE REDACTEUR en langue étrangère.**
- **Vu le manque de potentialités matérielles et de moyens humains qualifiés.**
- **Vu le non-respect de recommandations du maitre d'ouvrage.**
- En application de l'article **1.13** du marché N°**13/2024** en date du **26/06/2025** stipulant la résiliation du marché.
- Vu les articles **149, 150, 151 et 152** du décret présidentiel n° **15-247** du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Vu les articles **119** du décret exécutif N° **21-219** du **20 mai 2021** portant approbation du CCAG applicable aux marchés publics de travaux.

➢ Met en demeure pour la 2eme Fois l'entreprise de travaux de construction, représentée par son gérant Monsieur **TAHRAOUI Abdelkader**, dont le siège social à **CITE SALHI N°93 SENDJAS WILAYA DE CHELF**, afin de **Reprendre les travaux, (travaillée en système 02*08 ou 03*08)** dans un délai de huit (08) jours à compter de la publication de la présente mise en demeure, faute de quoi le marché sera résilié aux torts exclusifs de l'entreprise.

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2616014237**

---

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
**République Algérienne Démocratique et Populaire**
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية و الصيد البحري
**Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la pêche maritime**
المركز الوطني لمراقبة البذور و الشتائل و تصديقها
**Centre National de Contrôle et de Certification des semences et plants**

N°..676... DAM/CNCC

## AVIS DE RECRUTEMENT

Le Centre National de Contrôle et Certification des semences et plants (CNCC) organise un concours de recrutement sur Titres.

| Grade | Mode de recrutement | Conditions d'accès | Spécialité | Nombre de postes | Lieu de travail |
|---|---|---|---|---|---|
| Ingénieur d'Etat en Agriculture | Concours sur titre | Diplôme Ingénieur d'Etat en Agriculture ou d'un titre reconnu équivalent | / | 01 | Zone de Guelma |

**Constitution du dossier :**

- Demande manuscrite.
- deux (02) photos d'identité.
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation ;
- fiche de renseignement, dument remplie par le candidat ;
- Certificat de résidence ;
- copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national;

**Le candidat définitivement admis au concours ou test professionnel doit compléter son dossier par les pièces suivantes :**

- Extrait de l'acte de naissance n°13 ;
- Certificats médicaux ;
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat. dans la spécialité, Celles ci doivent être dument visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat, dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou sociale des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés,

**Les dossiers doivent être transmis :**
A la Direction Générale du Centre National de Contrôle et de Certification des Semences et Plants; **BP 119 Hassen Badi, El Harrach Alger;** Dans un délai de **15 jours** après la date de la publication de cet avis.

* Les candidats non retenus pour participer aux concours de recrutement, peuvent introduire un recours devant l'établissement cité ci-dessous.

***Remarque : Tout dossier incomplet ou déposé après le délai fixé ne sera pas pris en considération.***

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2616014360**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIRE**
**Wilaya de khenchela**
**Direction des équipements publics**
**Le nouveau siège – Rue de AIN ELKARMA- Prés de CEM de HASROURI ELAICHE**

## MISE EN DEMEURE N°02

**En application des dispositions du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.**

Vu le marché attribue au entreprise **DES TRAVAUX BATIMENTS ET TOUS CORPD D'ETAT – SALMI REBAIA** ,visé par la commission des marchés publics sous le numéro 507/2025 en date du 28/10/2025 et par le contrôleur budjutaire sous le numéro 2123/2025en date du 31/12/2025 ayant pour objet

***CONSTRUCTION DE CENTRE DE PROXIMITE DES IMPOT+ 02 LOGEMENT DE FONCTION A OULED RECHACHE**

-VUE ODS N01 en date de 31/12/2025

-Vue le refus de signature de l'ordre de service N01

Vue le mise en demeure N01 apparait dans le journal AN-NASR en date du 28/02/2026

Une deuxieme mise en demeure au entreprise **SALMI REBAIA** sis au commune de BABAR, - pour signer l'ordre de service N01 durant (72) heurs de l'apparition de cette mise en demeure N02 dans les journaux national

***Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à votre encontre conformément aux lois et réglementation en vigueur***

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2625004212**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIRE**
**Wilaya de khenchela**
**Direction des équipements publics**
**Le nouveau siège – Rue de AIN ELKARMA- Prés de CEM de HASROURI ELAICHE**

## MISE EN DEMEURE N°01

**En application des dispositions du décret présidentiel 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégation de service public.**

Vu le marché attribue au entreprise **DES TRAVAUX BATIMENTS ET TOUS CORPD D'ETAT – SALMI REBAIA** ,visé par la commission des marchés publics sous le numéro 378/2025 en date du 2025/08/12 et par le contrôleur budjutaire sous le numéro 1289/2025en date du 2025/09/25 ayant pour objet *

**ACHEVEMENT TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET EX TENSION DE PLOCLINIQUE DE BABAR ( tranche 02)**

-VUE ODS N01 en date du 2025/09/28

Vue la cadence faible de réalisation des travaux.
Vue l'insuffisance de la mains d'œuvre et matériel sur chantier.
Vue le non-respect du planning des travaux.
Une première mise en demeure au entreprise **SALMI REBAIA** sis au commune de BABAR, - pour renforcer le chantier par la mains d'œuvre et matériel durant 08 jours de l'apparition de cette mise en demeure N01 dans les journaux national

***Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à votre encontre conformément aux lois et réglementation en vigueur***

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2625004222**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME, DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
**OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA DE MASCARA**
**N° Identification Fiscale 099829066206233**

**2ème AVIS DE CONSULTATION N° 34/2026**
**APRES L'INFRUCTUOSITE**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sise à Rue Sidi Kada Belmokhtar Zone 8- Wilaya de Mascara, un 2ème avis de consultation après infructuosité pour le Projet du Cahier des Charges Portant la **réalisation Des 20 + 50 Logements Promotionnels Aides +18 Logements Promotionnels Libres Avec VRD à GHRISS En Lot Unique.**

- **BLOC ANGLE A1 : 24 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC ANGLE A2 : 22 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC barre B1 : 24 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC barre B2 : 18 Logements promotionnels libres.**

**PROGRAMME : 50 LPA ANNEE 2022** **PROGRAMME 20 LPA : 2ème TRANCHE 2024**

✓ **Capacité professionnelles :**

Les entreprises ou groupement d'entreprises disposant de **la catégorie QUATRE(04) ou plus** : activités principales ou secondaires (bâtiment)

✓ **Capacité financières:**

Ayant un chiffre d'affaires moyen des trois meilleurs des 05 dernières années égales ou supérieures à **20.000.000.00 DA** ou ayant déjà réalisé au moins un projet classé à **la catégorie « B »** ou déjà réalisé 40 logement et plus en lot unique.

**Le montant minimum du chiffre d'affaires, le nombre de bilans et l'absence de références similaires ne doivent pas être des motifs pour rejeter les candidatures des petites et moyennes entreprises, telles que définies par la législation et la réglementation en vigueur, nouvellement créées, sauf si l'objet et la nature du marché l'exigent.**

**NB : les soumissionnaires peuvent examiner et retirer le cahier des charges gratuitement du site agréé par le ministère des finances**

**www.marchés-publics.gov.dz**

**Les offres, accompagnées obligatoirement des pièces et documents et en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, (Instructions aux soumissionnaires) doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes :**

- **Une 1ère enveloppe pour le dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans le présent cahier des charges - instructions aux soumissionnaires.**
- **Une 2ème enveloppe pour « l'offre technique »: avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.**
- **Une 3ème enveloppe pour « l'offre financière » : avec l'ensemble des documents exigés dans le cahier des charges.**

**A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MASCARA**
**« SOUMISSION A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »**

**2ème AVIS DE CONSULTATION N° 34/2026 APRES L'INFRUCTUOSITE**

**Projet du Cahier des Charges Portant la réalisation Des 20 + 50 Logements Promotionnels Aides +18 Logements Promotionnels Libres Avec VRD à Ghriss En Lot Unique.**

- **BLOC ANGLE A1 : 24 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC ANGLE A2 : 22 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC barre B1 : 24 Logements promotionnels aides.**
- **BLOC barre B2 : 18 Logements promotionnels libres.**

**PROGRAMME : 50 LPA : ANNEE 2022.** **PROGRAMME 20 LPA : 2ème TRANCHE 2024**

La date de dépôt des offres est fixée au 10 ème jour avant 13 heure, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à 13 heures. Cet avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires d'y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de Week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires auprès du siège de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara.

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant la période de préparation des offres augmentée de quatre-vingt-dix jours (90).

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2631007194**

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**
**MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME DE LAVILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
**Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara**
**NIF : 099829066206233**

## *AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE*

En Application de la loi n°12-23 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et les dispositions des articles 65 alinéa 02 et 82 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 , portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Mascara sis à rue Sidi Kada Belmokhthar Zone 08, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant au 2ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimal **n°: 31/2026** paru dans les quotidiens nationaux **الأمـــــة العربية et Le Jeune Indépendant en date du : 30/03/2026** relatif à **l'achèvement de Réalisation des 72+60/200** Logements publics Locatifs avec VRD en Lot Unique (Type F3) à **SIG** programme complémentaire 2022 (Opération 200 logements) .

- **72/200 logements publics locatifs à SIG.**
  - Bloc Angle (A1) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
  - Bloc angle (A2) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
  - Bloc Barre (B1) de 24 Logements Bloc Type F3 en R+5.
- **60/200 logements publics locatifs à SIG.**
  - Bloc Barre (B2) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.
  - Bloc Barre (A3) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.
  - Bloc angle (A4 ) de 20 Logements Bloc Type F3 en R+4.

Est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

| N° | ENTREPRISE RETENUE | NOTE OBTENUE | Montant de L'offre financiér (Corrigé) en TTC | Delai proposé | Critére de choix |
|---|---|---|---|---|---|
| 01 | ***SARL EL IKHWA LIL BINAA WA TAEMIR EL SALEM*** ***ayant le N° d'identification fiscale :*** 002420074290302 | 62 pts≥ ***50 pts*** | **340 820 071.08 DA** | **14 mois** | Moins disant |

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l'office de promotion et de gestion immobilière de Mascara, sis à rue Sidi Kada Belmokhthar Zone 08 Mascara dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire et d'anfractuosité dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés d'évaluation de leurs offres candidatures, techniques et financières.

La commission des marchés de L'OPGI MASCARA est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

*Le Jeune Indépendant* **du 22/04/2026 / ANEP 2631007201**

## CES 2026 : comment l'IA, les robots et la domotique vont vraiment changer votre quotidien




**LAS VEGAS** ne dort jamais vraiment. C'est dans ce théâtre permanent que le Consumer Electronics Show s'installe chaque année comme chez lui : la ville et le salon partagent la même philosophie, celle de la promesse, du spectacle et du « toujours plus ».

Pendant plusieurs jours, nous avons marché sans compter, d'un hall à l'autre, le regard saturé d'écrans et l'esprit bombardé de slogans. Démonstrations millimétrées, discours parfaitement rodés, innovations annoncées comme autant de promesses sans lendemain… Le CES sait vendre le futur comme les casinos savent vendre le rêve. Et, comme à Las Vegas, il y a toujours deux réalités qui cohabitent : d'un côté, des idées réellement excitantes ; de l'autre, une mise en scène frôlant le ridicule. Cette année, l'IA est partout. Mais derrière le mot magique et après une petite semaine pour digérer, on a surtout vu une industrie en quête de cas d'usage : PC dopés aux NPU, TV plus malines, promesses de santé préventive et domotique qui essaie enfin d'être moins pénible. Un futur, oui, mais un futur qui doit prouver qu'il sert à quelque chose.

Mathieu Grumiaux — Maison connectée

Après la maison, les marques tech veulent s'installer dans votre jardin

Entre la keynote XXL de Lenovo à la Sphere (et son show hallucinant avec Gwen Stefani) et les stands plus terre-à-terre, je ressors de ce CES 2026 avec une impression mitigée : de vraies idées… et pas mal de ralentissements.

Le secteur du nettoyage, justement, a nettement levé le pied. Hors Roborock et son Saros Rover (premier robot « à jambes » pensé pour les escaliers), le reste ressemble surtout à des itérations : Mova et ses 40 000 Pa, Ecovacs et son jet de détergent, et côté aspirateurs laveurs, peu de nouveautés marquantes (à l'exceptions du Roborock F25 ACE Pro et de deux modèles chez Tineco).

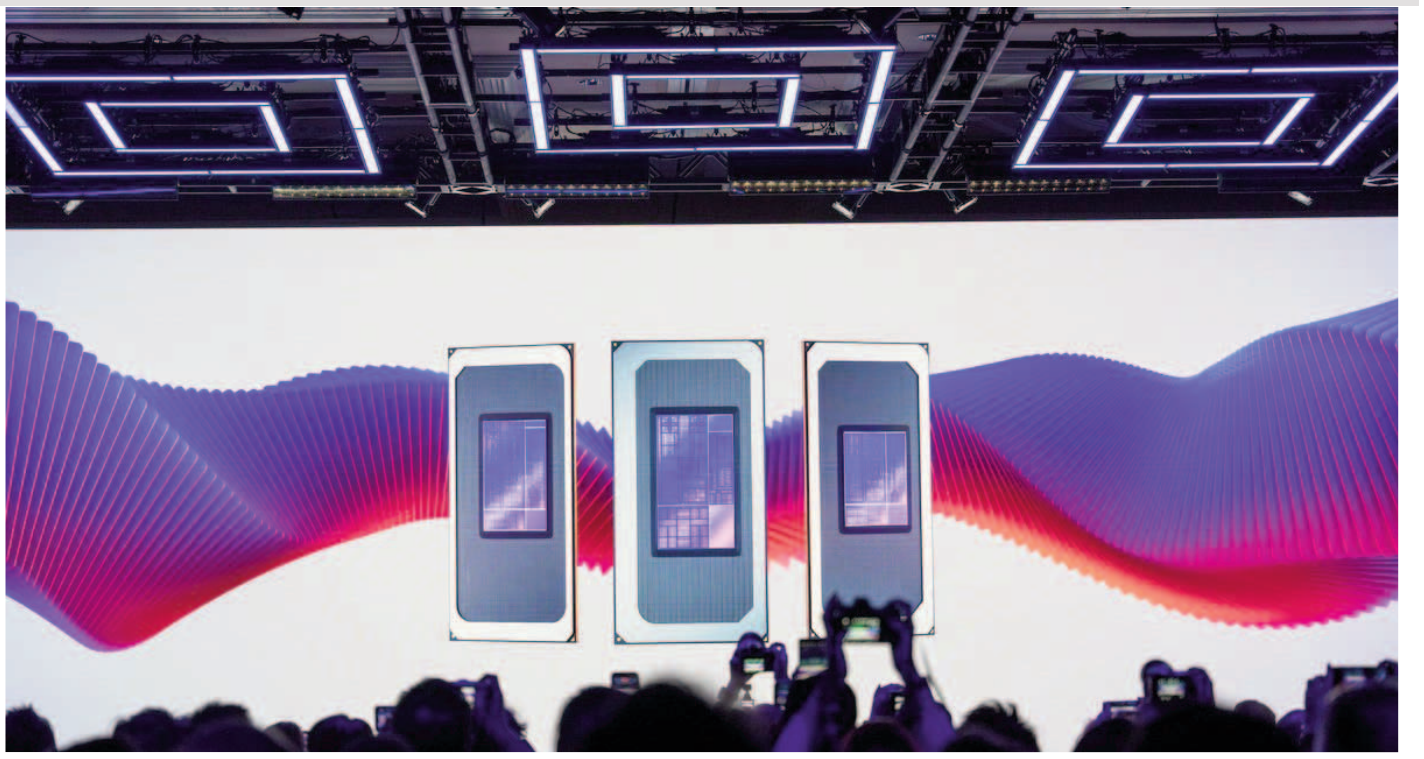
En revanche, les marques veulent clairement déborder de la maison vers le jardin. Les robots tondeuse étaient partout (Roborock annoncera sa première gamme dès ce printemps, mais aussi Ecovacs, Mova, Mammotion). Et les robots de piscine ont apporté les « vrais » moments waouh : IA chez Aiper, station de nettoyage autonome chez Beatbot, et Mammotion qui pousse l'idée plus loin avec Spino, capable d'immerger et de récupérer le robot via un bras mécanique. Dernier signal fort : Dreame, qui se rêve en géant de l'électroménager et vient marcher sur les plates-bandes de LG/Samsung jusqu'à se positionner à côté des historiques.

Matthieu Legouge — Image & Son

Téléviseurs : le haut de gamme façon puzzle

Côté téléviseurs, le CES 2026 confirme un basculement déjà bien lancé : le haut de gamme ne se résume plus à une techno reine, mais à un empilement d'options. OLED, QD-OLED, MiniLED, SQD-MiniLED, RGB MiniLED, Micro RGB… le premium se fragmente, et le décryptage devient indispensable.

Sur le LCD, la complexité saute aux yeux. TCL pousse son SQD-MiniLED (X11L). Hisense mise sur le RGB MiniLED evo, avec une LED cyan (116UX Evo, puis déclinaisons plus accessibles).



# Cyberpunk 2077 sur un PC portable ultra-fin : la claque Intel Panther Lake !

**Comme prévu, c'est bien au CES 2026 qu'Intel a donné le coup d'envoi de ses nouveaux processeurs mobiles Core Ultra de série 3 « Panther Lake ». Nous avons pu tester par nous-mêmes ces nouveaux SoC… ou du moins leur partie graphique sous architecture Xe3. Voici nos premières impressions.**




C'est dans une sorte de grande salle de classe, avec un bureau et un PC pour chaque journaliste et deux grands écrans de démonstration plaqués sur le mur du fond, à la place de tableaux noirs, qu'Intel a permis à quelques chanceux (dont nous faisions partie) de tester en avant première la partie graphique Arc B390 installée à bord des meilleures variantes de ses nouveaux processeurs Core Ultra de série 3 « Panther Lake ».

À l'aide d'un PC portableLenovo IdeaPad Pro 5 de 16 pouces, qu'Intel nous a permis d'utiliser à notre guise (ou presque, nous y reviendrons) pendant environ 1 heure et 30 minutes, nous avons pu nous faire une idée assez précise du meilleur de ce que le géant américain parvient à proposer sur cette nouvelle génération de produits. Et attention, ça décoiffe… malgré quelques interrogations tout de même.

### Le Core Ultra X9 388H s'est laissé approcher

Avant de vous parler plus précisément de nos conditions de tests et des résultats obtenus, revenons rapidement sur la puce Panther Lake que nous avons pu tester : le Core Ultra X9 388H (couplé ici à 32 Go de LPDDR5X)

Comme nous l'expliquions dans notre dossier dédié, les nouvelles puces d'Intel s'appuient sur une architecture graphique Xe3 flambant neuve. Le Core Ultra X9 388H, modèle le plus haut de gamme annoncé par Intel, mise ainsi sur une partie graphique B390 regroupant elle-même 12 de ces cœurs Xe3 (gravés en 3 nm par TSMC) — le maximum possible dans la nouvelle gamme du géant californien.

La dite partie GPU dispose par ailleurs de 12 unités de calcul vouées au traitement du ray tracing. Quant au volet CPU de ce même processeur, il fait de son côté palpiter 16 cœurs (gravés cette fois à l'aide du protocole 18A d'Intel). Un rapide coup d'œil au tableau des différentes configurations Panther Lake, dévoilé par Intel durant le CES, nous place par contre face à l'un de nos premiers petits regrets : seules trois références sur les 14 annoncées au total s'équiperont de cette partie graphique Arc B390 à 12 cœurs Xe3 : les Core Ultra X9 388H, Ultra X7 368H et Ultra X7 358H.

À l'exception notable du Ultra 5 338H et de son iGPU B370 à 10 cœurs (déjà privé d'une partie de ses bijoux de famille), les autres puces de la grande famille Panther Lake devront se contenter d'une partie graphique Intel Graphics sérieusement castrée, puisqu'elle est limitée à 2 ou 4 cœurs. Un ersatz bien loin de ce que nous avons pu tester à Las Vegas. Tenez-le pour dit.

Quoi qu'il en soit, Intel promet de très belles choses pour son B390 en gaming. À plus forte raison quand le XeSS et son upscaling x2 sont de la partie. Dans ce contexte, en 1080p/Élevé, la firme nous promet des performances comparables à ce que permettrait une petite carte graphique dédiée Nvidia GeForce RTX 4050… mais avec un TGP nettement inférieur (45 W maximum ici contre 65 W pour la puce de Nvidia). De quoi battre aisément certaines solutions concurrentes comme l'AMD Ryzen AI 9 HX 370, balayé avec 73 % de performances en moins dans les mêmes conditions malgré son TGP supérieur (53 W).

En l'état, ces promesses ne nous paraissent pas irréalistes du tout au regard de ce que nous avons pu observer par nous-mêmes. Au contraire même, car avec les bons réglages, la meilleure des puces Panther Lake assure clairement le spectacle en gaming.

### Beaucoup de muscles en jeu… sur secteur comme sur batterie ?

Nous l'avons brièvement évoqué plus haut : si Intel nous a bien laissé manipuler comme on le voulait un IdeaPad Pro 5 sous Core Ultra X9, tout n'était pas autorisé lors de notre session de test.

Première contrainte : ne pas lancer de benchmarks synthétiques sur l'appareil. 3D Mark et Cinebench R24, qui constituent la pierre angulaire de bien des tests de performances sur Clubic, n'étaient donc pas au programme. Seconde contrainte : se restreindre à la sélection (heureusement abondante) de jeux récents préinstallés par Intel sur le PC (via Steam). Parmi eux, et par chance, deux titres que nous avons l'habitude d'utiliser lors de nos propres tests : Cyberpunk 2077 (que nous employons le plus souvent lors de nos essais de PC portables gaming avec cartes graphiques dédiées) et Shadow of the Tomb Raider (utilisé sur Clubic pour les tests d'iGPU).

Sur Shadow of the Tomb Raider, en définition Full HD+ (1920 par 1200 pixels), avec les réglages graphiques les plus élevés disponibles (textures ultra, filtrage x16, ombres élevées, occlusion ambiante HBAO+…), nous avons obtenu un framerate moyen de 62 FPS. En définition QHD+ (2560 par 1600 pixels) cette fois, en maintenant les mêmes réglages, nous passions à 42 FPS en moyenne.

Sur Cyberpunk 2077, en Full HD+, avec les préréglages graphiques « élevés », le suréchantillonnage XeSS 2.0 activé en niveau « Auto », et le raytracing actif (niveau « Low »), nous montions à 55 FPS moyens. En conservant ces mêmes réglages, mais en nous amusant à afficher la définition 2,8K native de l'écran (2880 par 1800 pixels), nous passions cette fois à 35 FPS. Notez bien que la génération d'images d'Intel n'était pas activée. Nous l'avons fait à la faveur de deux autres tours de piste sur Cyberpunk, toujours avec les mêmes réglages, en Full HD+, puis en définition QHD+… avec la génération d'image x2 (seulement) d'Intel. Résultat des courses : 94 et 74 FPS au compteur respectivement.

À première vue, ces performances sont similaires à celles d'une petite carte graphique dédiée d'ancienne génération. La comparaison avec une RTX 3050 dont nous avions entendu parler il y a plusieurs mois est, d'après nous, assez imprécise.

## Cyberpunk 2077




**LE PARALLÈLE** établi par Intel avec la RTX 4050 nous semble dans une certaine mesure plus juste — même si l'on restera prudents en l'absence de points de comparaison plus étoffés.

Ce qui est certain, c'est que le Core Ultra X9 388H bât sans problème la puce M4 d'Apple sur le plan graphique, et dépasse même ce que la puce M5 d'un MacBook Pro parvient à faire sur Cyberpunk 2077 et Shadow of the Tomb Raider.

Dans la même veine, l'ancienne génération d'Intel est largement distancée, tandis que les puces AMD Strix Point (Ryzen AI 9 HX 370) sont coiffées au poteau elles-aussi. En matière de SoC, seules les solutions AMD Strix Halo (Ryzen AI Max+ 395) nous paraissent conserver une petite longueur d'avance sur le plan iGPU… mais leur diffusion très réduite sur le marché les handicape depuis de longs mois.

Ces observations mériteront bien sûr d'être validées ou non (encore une fois) à l'occasion d'un test plus poussé dans nos bureaux, mais la première impression fournie par ce premier essai n'en reste pas moins excellente.

D'autant qu'une longue session de jeu sur Battlefield 6 nous a aussi permis de constater que de gros studios comme DICE ont soigné l'optimisation de leurs titres pour Panther Lake.

Pendant 30 minutes de gameplay en ligne (mode conquête sur plusieurs maps), la stabilité du jeu sur l'iGPU de notre Core Ultra X9, et sa bonne fluidité nous ont impressionnés. En Full HD+ / Élevé, avec un soupçon de XeSS 2, mais sans génération d'images, nous tenions le cap des 45 à 55 FPS sans baisse de régime. Y compris lors des scènes les plus remuantes.

La cerise sur ce beau gâteau touche à la question de l'efficacité énergétique. Pas de surchauffe de l'appareil de test durant notre heure et demie d'essais divers. Les ventilateurs étaient actifs, c'est vrai, mais sans jamais se montrer trop bruyants. Le châssis, quant à lui, restait tiède, y compris aux endroits habituellement marqués par la chauffe.

Et pour parachever le tout, les performances développées par notre Core Ultra X9 ne semblaient pas varier lorsqu'on débranchait le chargeur.

Reste à savoir si cette maîtrise thermique peut aussi être répliquée sur des appareils plus compacts que l'IdeaPad Pro 16, et combien de temps de telles séquences pourraient être soutenues sur batterie avant l'extinction des feux. Ça, nous n'avons pas pu le savoir.

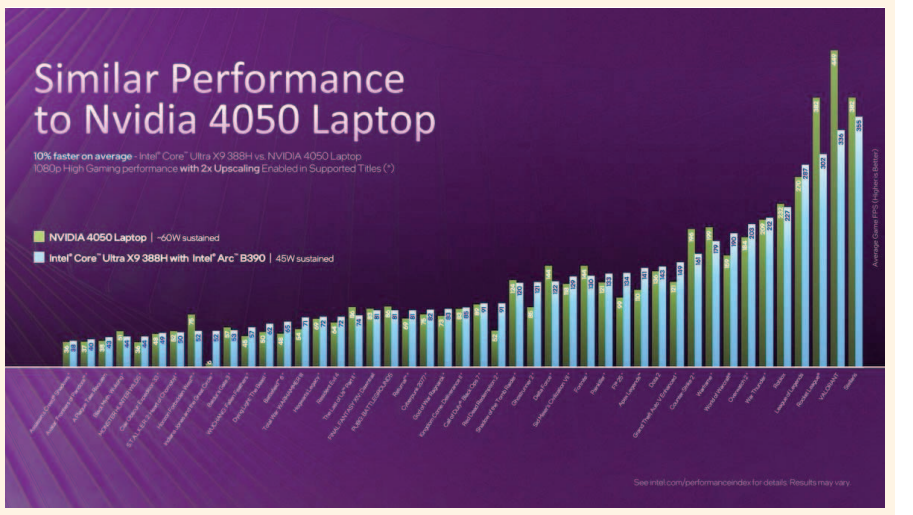



### Le flou des performances CPU

Vous l'avez probablement compris à ce stade, nous avons été très séduits par l'expérience graphique proposée par Intel avec ses nouvelles puces Core Ultra de série 3… mais une zone d'ombre gênante subsiste par contre sur le plan des performances CPU. Car en la matière, le géant américain fait preuve d'une discrétion qui confine à la pudibonderie. Cela nous pousse à la méfiance.

Comme nous l'indiquions plus haut, il nous était par exemple interdit de lancer Cinebench R24 sur le Core Ultra X9 388H, et Intel n'a pas vraiment profité de la seconde séance de démonstration à laquelle nous étions conviés pour communiquer sur des performances précises.

À la place, des cas pratiques de ce que l'on peut faire avec un SoC Panther Lake au quotidien, des indices de performances du NPU pour les activités liées à l'IA calculée localement, ou encore des estimations d'autonomie sur certains modèles. Rien de très précis concernant les performances CPU, donc. Ce qui n'est pas pour nous rassurer. Ce qu'Intel martèle depuis des mois, c'est qu'il vise les performances d'Arrow Lake-H, avec l'efficacité de Lunar Lake. De là à y voir un moyen détourné de nous promettre des performances de 2025 en 2026, il n'y a qu'un pas. Cela dit, la prestation d'Arrow Lake-H était loin de décevoir lors de son lancement en début d'année dernière. Nous nous attendons donc à du très correct… mais sans percée notable d'Intel sur le plan CPU. Réponse très bientôt, puisque nous allons recevoir une première machine Panther Lake en prêt avant la fin janvier.




## GeForce NOW prend enfin en charge les contrôleurs orientés simulation de vol



**SI LA QUALITÉ** du streaming assuré par les serveurs GeForce NOW ne fait pas vraiment débat, les options peuvent parfois sembler un peu justes…NVIDIA a donc décidé d'enrichir son GeForce NOW d'une nouvelle option attendue par de nombreux pilotes en herbe qui vont maintenant pouvoir assouvir leur passion stick entre les mains et lunettes de pilotes sur le nez comme un certain président que nous ne nommerons pas.

### Le T.Flight HOTAS One et ses petits frères

Historiquement, GeForce NOW a d'abord été connu sous le nom de NVIDIA GRID, et ce, dès la fin de l'année 2013. C'est toutefois en février 2020 que GeForce NOW a pris son véritable envol et connaît, depuis, un succès certain.Alors que NVIDIA met en avant, à raison, la puissance de ses serveurs qui, au moins pour une partie des joueurs abonnés, donnent accès aux technologies les plus modernes des GeForce RTX 5080. Pour autant, il est amusant de constater que, jusqu'à présent, il n'était pas possible de faire fonctionner de manière à peu près correcte, les joysticks de simulation de vol. « Jusqu'à présent » car NVIDIA a enfin corrigé le tir, même s'il n'est pour l'heure encore question que de peu de périphériques. Officiellement, un seul est même pris en charge, le T.Flight HOTAS One de Thrustmaster que NVIDIA se propose même de vous faire gagner à travers un petit concours.

### De nouvelles options pour les simulations de vol

NVIDIA précise que la prise en charge du T.Flight HOTAS One s'inscrit en réalité dans quelque chose de plus large qui permet de profiter « des roulis, lacets et autres variations de puissance avec une précision inégaliée ».Il est vrai que pour se faire plaisir avec un simulateur de vol, il est vivement conseillé de disposer du matériel adéquat, peut-être plus encore que sur un jeu de courses automobiles. La dernière mise à jour GeForce NOW permet donc de brancher les kits HOTAS (pour Hands on Throttle and Stick ou Mains sur Manche et Manette en français).

### Au sein de l'application GeForce NOW, une nouvelle catégorie

« Flight Controls » doit faire son apparition, mais reconnaissons que – pour le moment – nous la cherchons toujours à Clubic. Sans doute une question de mise à jour pas bien appliquée : une chose est en tout cas certaine, cette prise en charge longtemps attendue devrait ravir tous les fans de DCS ou Flight Simulator.

## Vous rêviez d'une manette avec volant à retour de force intégré ? Voici Swift Drive !

**AU CES 2026,** GameSir a présenté une manette de jeu pour le moins étonnante, dédiée à la course automobile, et qui intègre donc… un volant. Mais est-ce réellement une bonne idée ? À l'heure où les périphériques de jeu manquent souvent d'originalité, difficile de ne pas se souvenir du JogCon de Namco, cette manette à molette qui promettait des sensations de pilotage inédites à la fin des années 90. Plus de vingt ans plus tard, dans le cadre du CES 2026, l'idée refait surface : une nouvelle manette s'apprête à intégrer… un véritable volant à retour de force !

### Le retour du JogCon de Namco

C'est précisément le pari qu'a fait GameSir avec sa nouvelle manette Swift Drive. À première vue, elle semble adopter un design plutôt classique, hormis un bouton circulaire placé au centre, qui attire immédiatement l'attention.



## Record du nombre de passagers d'un vol d'avion




Le plus grand nombre de passagers embarqués dans un même vol a été enregistré en 1991 lors de opération Salomon d'évacuation des juifs éthiopiens d'Addis-Abeba à Jérusalem. Un Boeing 747 a embarqué 1222 passagers (1087 enregistrés plus les bébés) soit environ 3 fois sa capacité habituelle ! Visiblement, personne n'avait attaché sa ceinture à l'époque !

## Aux USA, Les distributeurs automatiques tuent 4 fois plus de personnes que les requins chaque année !



Entre 1978 et 1995, il y avait 37 décès causés par les distributeurs automatiques aux USA pour une moyenne de 2,18 décès par an. Au cours de la dernière décennie, il y avait un total de six décès enregistrés. Tandis que la moyenne de décès causés par les requins est de 0,6 par ans.
Aussi absurde que cela puisse paraître, mais c'est la vérité. En effet, selon ces statistiques les distributeurs automatiques sont 4 fois plus mortels que les requins aux États-Unis.

## Notre cerveau peut stocker 10 fois plus d'informations que nous le pensions !

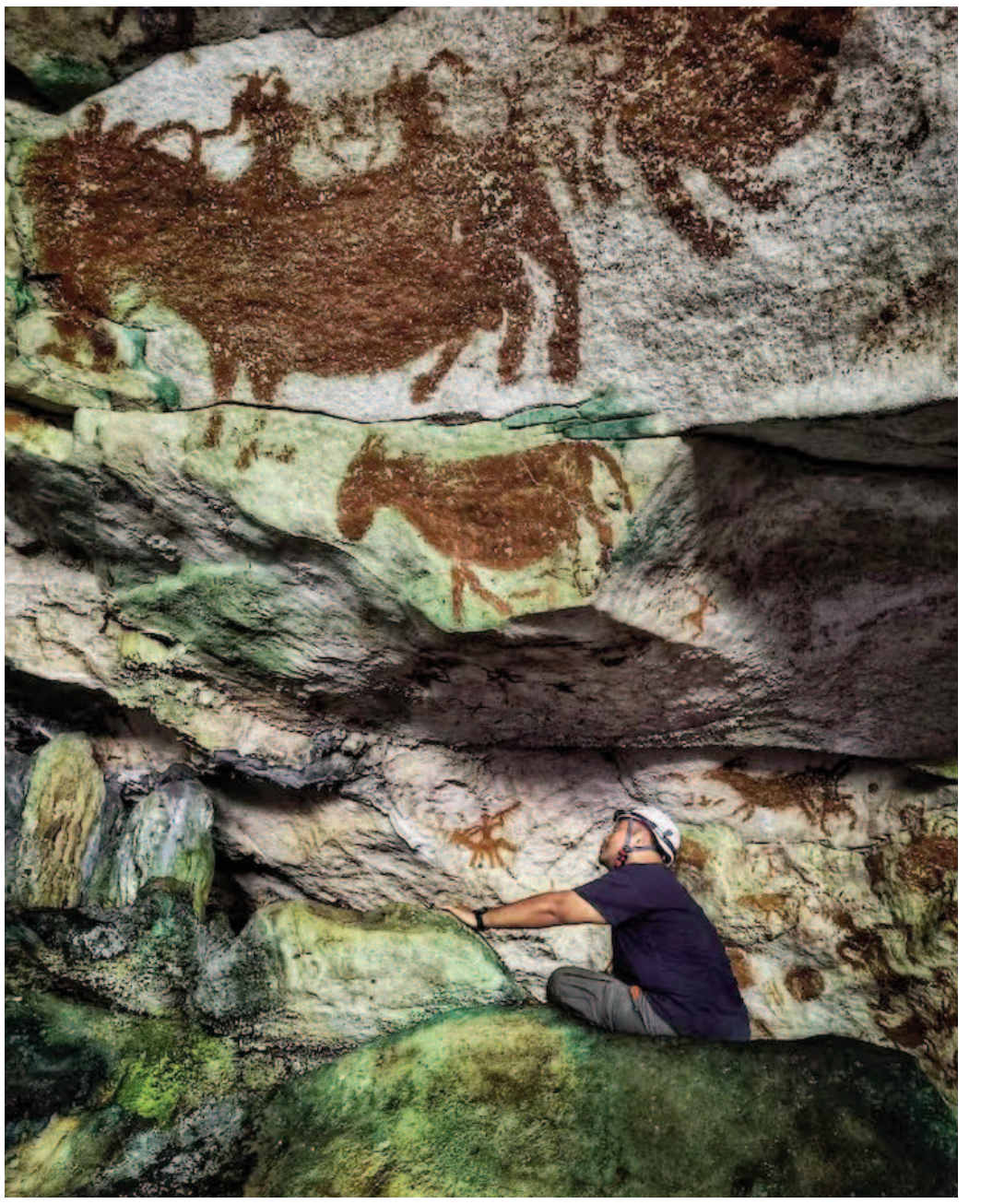


Le cerveau humain est souvent comparé à un ordinateur en termes de mémoire. Lorsque les informaticiens parlent de mémoire, ils se réfèrent à la RAM (mémoire vive) et au stockage du disque dur. Lorsqu'on se réfère au cerveau humain, les neuroscientifiques parlent de mémoire à court terme, qui est comme la RAM et la mémoire à long terme, qui est semblable à un disque dur. Selon les estimations précédentes notre cerveau peut contenir entre 1 et 2500 téraoctets (un téraoctet est égal à 1000 gigaoctets). Mais une nouvelle étude de Salk Institute for Biological Studies en Californie a montré que ces estimations semblent être d'une grandeur trop faible par rapport à la capacité de notre cerveau.
En créant une reconstruction de calcul d'un segment du tissu de l'hippocampe (partie du cerveau qui présente le centre de la mémoire), une équipe dirigée par Terry Sejnowski de Salk Institute a constaté que la taille entre deux synapses (zones qui permettent le passage de l'information entre deux neurones ou un neurone et une autre cellule) n'excédais pas les 8% ce qui leur a permis de calculer la capacité potentielle de notre cerveau.

**LE SAVIEZ VOUS**
J Indépendant

# La plus ancienne peinture pariétale au monde découverte en Indonésie

*Des mains qui montrent le chemin: des chercheurs ont découvert en Indonésie le plus ancien exemple d'art pariétal au monde, vieux de 67.800 ans, nouvelle piste de réflexion sur les routes de migration de l'homme moderne.*



Ces trésors archéologiques se trouvent sur l'île de Célèbes (en français), dénommée Sulawesi en indonésien. Cette grande île en forme de K, territoire de l'archipel indonésien situé entre Brunei et les Moluques, au nord de l'Australie, est bien connue pour sa richesse pariétale.

### Les plus anciennes peintures de l'humanité

"On travaille en Indonésie depuis longtemps. En 2014, on avait daté des peintures d'au moins 40.000 ans. Puis d'autres de 45.000 ans. Et puis l'année dernière, on en avait daté de 52 à 53.000 ans, qui étaient donc les plus anciennes du monde avant notre nouvelle découverte", retrace auprès de l'AFP l'archéologue canadien Maxime Aubert, de la Griffith University de Brisbane en Australie et co-auteur de l'étude publiée mercredi dans Nature.
Ces dernières années, les travaux de Maxime Aubert et de ses collègues des universités australiennes et de l'agence nationale de recherche et d'innovation indonésienne (BRIN) ont bouleversé notre connaissance des origines de l'art pariétal.
Longtemps pensées comme seulement européennes, et notamment liées aux découvertes des grottes de
Lascaux (23.000 ans avant notre ère), puis de la grotte Chauvet (36.000 ans), les origines de l'art pariétal ont basculé vers l'Asie et pris dans le même temps un coup de vieux, plus proche de la datation estimée de la sortie d'Afrique de l'Homo Sapiens, l'homme moderne, 70.000 ans avant notre ère.Depuis, l'équipe continue ses recherches et remonte le fil du temps, des arts, et des migrations de l'homme moderne.
"Là, on a décidé d'aller dans des grottes de l'île de Muna, au sud-est de Sulawesi, sur les conseils d'Adhi Agus Oktaviana, premier auteur de l'étude", explique Maxime Aubert.

### Des mains au pochoir

Ils y ont découvert "des mains en négatif, faites au pochoir, probablement à l'ocre rouge, avec sur l'une d'elle, des doigts retouchés pour devenir pointus, comme des griffes, un style de peinture qu'on voit uniquement à Sulawesi", souligne-il.
Pour les dater, l'équipe de chercheurs internationaux a eu recours à la datation uranium-thorium. Celle-ci consiste à prélever des carottes de 5 mm de diamètre au sein des "cave popcorn" (popcorns des cavernes), des amas de calcite qui se forment couche après couche sur les parois des grottes et donc sur les peintures.
Dans ces popcorns, se trouve de l'uranium, à différent état de précipitation selon les couches, puis du thorium, élément plus stable.
Or, "on connaît très précisément le rythme de précipitation de l'uranium", souligne Maxime Aubert. "Cela donne un âge minimum quand la couche est au-dessus de la peinture, et un âge maximum quand elles sont formées en dessous".
Dans le cas présent, les mains se sont révélées vieilles d'au moins 67.800 ans, soit 15.000 ans de plus que la précédente marque de référence.Les chercheurs ont également pu établir par là-même occasion que les grottes de Muna avaient été utilisées pour des oeuvres pariétales à plusieurs périodes et pendant longtemps, "certaines peintures étant recouvertes par d'autres peintures réalisées 35.000 ans après".

### Vers l'Australie

Cette découverte offre également matière à réflexion quant aux premières migrations humaines vers Australie. Jusqu'à présent, deux routes sont en balance pour expliquer le passage d'Homo Sapiens de l'Asie à l'Australie.
Par la route du Nord, "les gens arrivant d'Asie marchaient jusqu'à Bornéo et rejoignaient ensuite en bateau l'Indonésie avant d'aller d'île en île jusqu'en Papouasie.
Ils pouvaient ensuite rejoindre l'Australie à pied, puisqu'à cette époque-là les niveaux marins étaient plus bas et la Papouasie et l'Australie ne formaient qu'un seul continent, Sahul", relate Maxime Aubert.
La route du Sud, elle, fait passer les migrations depuis l'Asie par Sumatra, Java, puis Bali. Avant de mettre le cap sur le Timor et l'Australie par bateau. "Avec ces peintures, on a la première preuve que l'homme moderne était là sur ces îles indonésiennes, à ce moment-là. Ca renforce l'idée que les gens sont arrivés en Australie par la Papouasie, il y a peut-être à peu près 65 000 ans", avance le chercheur, sans pour autant exclure que d'autres populations aient pu arriver dans le même temps par l'autre route.

## Brésil : « Nous avons eu chaud »... Le moteur de leur avion prend feu juste avant le décollage

**FRAYEUR •** Un avion a dû interrompre en urgence son décollage à l'aéroport international de Florianópolis (Brésil) dimanche, car l'un de ses moteurs a soudainement pris feu un incident est survenu dimanche à l'aéroport international de Florianópolis, dans le sud du Brésil. Comme le rapporte France 3 Occitanie, un Airbus A320 de la compagnie Latam Airlines a dû interrompre son décollage en urgence car l'un de ses moteurs a pris feu. Plusieurs vidéos ont été diffusées sur les réseaux sociaux.
On peut notamment voir qu'une épaisse fumée noire s'échappe d'une aile de l'avion alors que celui-ci s'apprête à décoller. Une autre vidéo, capturée par le président de l'Ordre des avocats du Brésil qui était à bord, montre quant à elle des flammes. « Nous avons eu chaud aujourd'hui. Le moteur a pris feu au moment du décollage, mais Dieu nous a protégés : tout le monde va bien », écrit-il.

### Aucun blessé

Le média local La Voz précise que l'Airbus A320 devait relier Florianópolis à Brasilia. Selon la direction de l'aéroport, le vol a été immédiatement suspendu.
La procédure d'urgence a été activée et les pompiers aéroportuaires sont rapidement intervenus pour sécuriser la zone pendant que l'appareil regagnait son aire de stationnement. Aucun blessé n'a été constaté parmi les passagers et les membres d'équipage. Pour l'heure, les causes de l'incendie du moteur n'ont pas encore été communiquées. « La sécurité est une valeur primordiale dans toutes les décisions de Latam, et la compagnie aérienne respecte rigoureusement toutes les règles et réglementations applicables », a déclaré l'entreprise dans un communiqué.

# La moitié des plages mondiales pourrait disparaître d'ici 2100, voici pourquoi



*Quand marcher au bord de l'eau ne rime plus avec sable doux.*

Baisse de la biodiversité, menace sur l'économie touristique et la pêche, risque d'engloutissment des villes côtières : ce sont quelques unes des conséquences de l'érosion qui menace la moitié des plages mondiales, sous les coups de boutoir conjugués du dérèglement climatique et de l'expansion des agglomérations côtières, alerte le site d'information scientifique ScienceDaily.

## Équilibre écologique

"Près de la moitié des plages auront disparu d'ici la fin du siècle, a déclaré Omar Defeo, professeur à l'Université de la République d'Uruguay (UdelaR), lors des séances d'ouverture du symposium du de la Fondation de recherche de l'État de São Paulo (FAPESP). L'Uruguay, le Brésil et l'Argentine partagent ces ressources. Il est donc impératif de collaborer avec les scientifiques brésiliens pour gérer et préserver les écosystèmes côtiers."

Le système côtier est composé de trois éléments.

La dune (ou post-plage) se situe au-dessus de la limite de marée haute, avec ses monticules de sable amenés par le vent.

En dessous, la plage à proprement parler, immergée ou émergée en fonction du cycle des marées.

Et au large, l'estran, toujours immergé, qui s'étend de la limite de la marée basse jusqu'au commencement des vagues.

"Le vent transporte le sable de la zone sèche vers [la partie submergée], explique Omar Defeo. Et [les vagues] ramènent les sédiments sur la plage.

Ce mouvement bidirectionnel génère un échange constant où une zone alimente l'autre. Lors d'une tempête, la dune fait office de rempart. Ainsi, lorsque l'urbanisation détruit la dune, il peut en résulter la destruction des habitations en bord de mer."

## Menace globale

Dégrader un des trois composants dégrade de tout l'écosystème de plage. L'une des plus grosses menaces pour la biodiversité est la hausse du nombre de touristes sur les plages, suivie par l'urbanisation de la côté et le nettoyage mécanique des plages.

En revanche, la hausse de la population des villes côtières favorise certaines espèces "opportunistes", friandes de déchets organiques humains.

"L'étude a surtout montré que l'impact humain ne [touche pas que] l'endroit où il se produit [sur le sable sec], explique Omar Defeo.

Des facteurs de stress tels que la construction et le grand nombre de visiteurs sur la partie supérieure de la plage affectent négativement la biodiversité dans les zones inférieures et submergées."

Au niveau mondial, le chercheur et son équipe ont étudié 315 plages, dont 20% se sont avérées soumises à une érosion "intense, extrême ou sévère" au vu de la montée des eaux, du changement des vents et de la modification des vagues. L'impact des activités humaines sur cette dégradation s'avère centrale, notamment sur les plages possédant une forte pente qui pousse les vagues à se casser abruptement, et les plages "intermédiaires" où elles se brisent moyennement fort.

## Face à des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes, notre résilience "a ses limites" alertent les experts



**CES DERNIÈRES** années, malgré une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, la mortalité globale liée aux catastrophes naturelles a reculé. Une bonne nouvelle, qui ne doit pas masquer les limites de la résilience de nos sociétés face au changement climatique.

a mortalité globale des catastrophes naturelles a reculé ces dernières décennies, notamment pour les tempêtes. Mais pour les canicules spécifiquement, elle a fortement augmenté.

Plus de 2,3 millions de personnes sont mortes lors de catastrophes climatiques (inondations, tempêtes, vagues de chaleur...) entre 1970 et 2025, selon une analyse par l'AFP de la base de données EM-DAT du Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres (CRED), basé en Belgique.

En tout, ces catastrophes auront causé 305 156 morts entre 2015 et 2025, un bilan en baisse par rapport aux 354 428 victimes de la décennie précédente, selon cette analyse.

"Ce n'est pas que les événements ne sont pas devenus plus dangereux. C'est que nous sommes devenus bien plus forts dans notre capacité à y faire face", explique Marina Romanello, directrice exécutive de Lancet Countdown, un programme de surveillance sur le climat et la santé.

### Une tueuse silencieuse

La chaleur est considérée comme une "tueuse silencieuse", en partie parce qu'il faut des mois ou des années pour calculer le nombre de morts. Les personnes âgées ou déjà malades sont les plus exposées.

L'année dernière, la moitié de la planète a connu plus de jours que la moyenne avec une température ressentie de 32 °C ou plus, selon l'observatoire européen Copernicus, avec des effets établis sur la mortalité.

Il est "très clair" que la chaleur extrême est devenue plus mortelle, juge Theodore Keeping, chercheur à l'Imperial College London.

Études sérieuses et modèles scientifiques sont aujourd'hui capables d'attribuer un nombre additionnel de morts à des augmentations spécifiques de température causées par le changement climatique, pointe-t-il. Environ 61 800 personnes sont mortes des épisodes de canicule à travers le monde en 2022, un bilan qui est retombé à environ 48 000 en 2023 avant de remonter à 66 825 en 2024, selon la base de données EM-DAT.

Mais les chiffres sont bien plus élevés que les années précédentes car les données sur la mortalité liée à la chaleur, en particulier en Europe, sont devenues plus accessibles après la pandémie de Covid-19, explique à l'AFP Damien Delforge, chercheur au CRED.

Ces décès-là sont en outre sous-estimés. Selon les estimations de Lancet Countdown, la mortalité mondiale liée à la chaleur au sens plus large que les seules canicules a atteint 546 000 morts en moyenne par an entre 2012 et 2021, en hausse de 63% par rapport à 1990-1999.

### Des pays mieux préparés

Les inondations et les cyclones peuvent pour leur part occasionner de nombreuses victimes mais les pays sont en moyenne mieux préparés, grâce à des systèmes d'alerte plus nombreux et avancés, des barrières anti-tempêtes et l'amélioration des normes de construction des bâtiments. Les inondations ont tué 55 423 personnes entre 2015 et 2025, en recul par rapport aux 66 043 décès enregistrés sur la décennie précédente, selon EM-DAT. Le bilan des tempêtes a atteint 36 652 décès en 2015-2025 contre 184 237 durant la période de dix ans qui a précédé.






www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
**QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION**

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA
*****

**Gérant**
ALI MECHERI
**Directeur de la publication**
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)
*****

**IMPRESSION**
SIMPRAL
******

**PUBLICITÉ**
Régie pub JI
**Tél. : (021) 66.26.13**
**Fax : (021) 66.06.10**
jeuneindependant@yahoo.fr
**CONTACTEZ AUSSI**
**ANEP**
**« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.**

**Téléphone : (020) 05.20.91**
**(020) 05.10.42**
**Fax: (020) 05.11.48**
**(020) 05.13.45**
**(020) 05.13.77**
**E-mail: agence.regie@anep.com.dz**
**programmation.regie@anep.com.dz**
**agence.oran@anep.com.dz**
**agence.annaba@anep.com.dz**
**agence.ouargla@anep.com.dz**
**agence.constantine@anep.com.dz**
******

**BUREAUX RÉGIONAUX**

- Annaba
  3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
  **Mob. :**
  **(0662) 18.41.81**
  **Fax :**
  **(038) 80.20.36**
- Tizi Ouzou
  6, rue Capitaine Si Abdallah
  15 000
  Tizi Ouzou
  **Tél. :**
  **(026) 22.95.62**
  **Fax : (026) 22.95.62**
- Constantine
  Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
  Constantine
  **Tél-Fax :**
  **(031) 66.32.64**
- Bejaïa
  Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
  Bureau N°10
  **N° Tél :**
  **034-12-66-21**
  **Email : ljibejaia@yahoo.fr**
- TipasaB.P. 66-A
  42 000 Tipasa
  **Tél. :**
  **(024) 43.60.26**



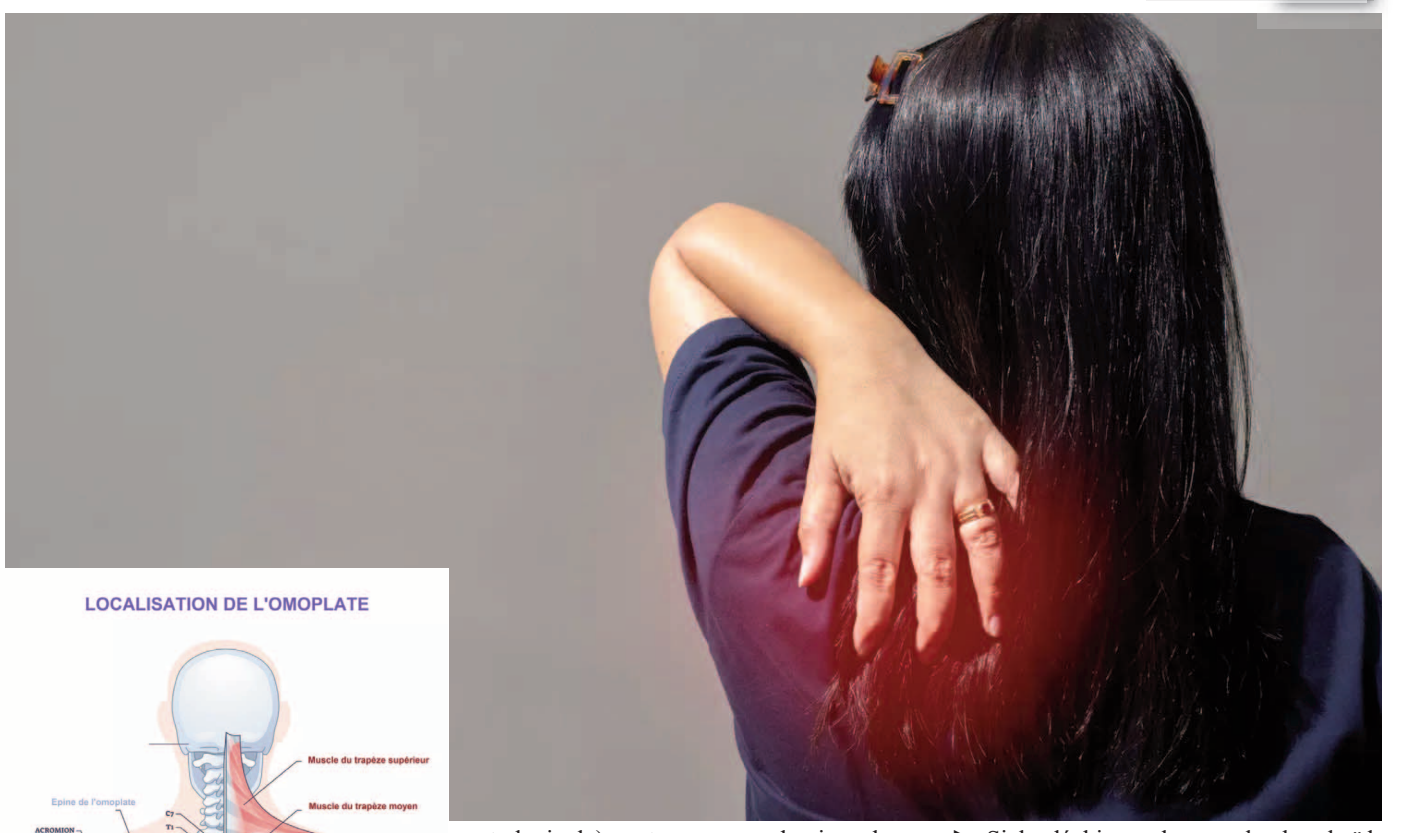
*© 1990-2026*

*Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.*
*Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.*

# Douleur à l'omoplate : significations, causes et traitements

BIEN-ÊTRE

*Une douleur ressentie au niveau de l'omoplate est souvent d'origine musculaire ou squelettique. Fracture, traumatisme, nerf coincé, luxation, tendinite, déchirure... Tour des significations d'une douleur à droite ou à gauche.*



L'omoplate est un os plat triangulaire, localisé au niveau de l'épaule, en haut du dos. On en a deux. L'omoplate droite ou gauche peut être douloureuse. Un point douloureux est souvent le signe d'une mauvaise posture, d'un nerf coincé, d'une luxation, d'une déchirure... Comment reconnaître une douleur à l'omoplate et comment la soulager ? Quand s'inquiéter et quand consulter ?

### Définition : où est l'omoplate ?

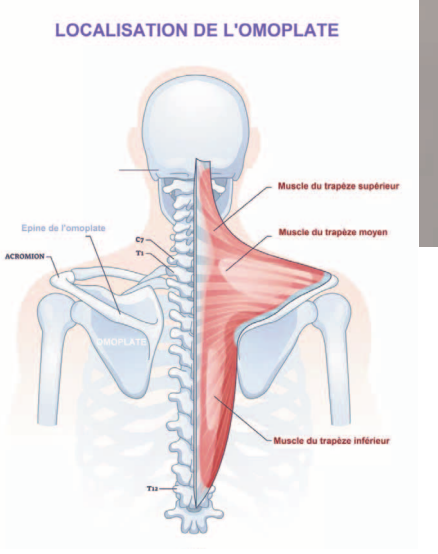
L'omoplate, ou scapula, est un os plat, de forme triangulaire, situé sur la face postérieure de l'épaule. Il sert de point d'insertion à de nombreux muscles et ligaments du bras, du cou et du thorax. De ce fait, les causes de douleur peuvent être d'origines diverses.

### Comment reconnaître une douleur à l'omoplate ? A droite ou à gauche ?

Une douleur à l'omoplate survient en haut du dos, au niveau de l'épaule (au niveau des cervicales). Elle se manifeste par une sorte de point douloureux, qui s'intensifie quand on appuie dessus. La douleur peut irradier au niveau dans l'épaule ou le bras du côté de l'omoplate douloureuse.
La douleur peut se situer au niveau de l'omoplate gauche ou droite et (plus rarement) les deux côtés.

### Quelles sont les significations possibles d'une douleur à l'omoplate ?

► Une mauvaise posture prolongée peut entraîner une contracture au niveau du muscle angulaire de l'omoplate (on parle de syndrome de l'angulaire de l'omoplate). Celle-ci provoque une douleur dorsale haute et au niveau des cervicales, pouvant irradier dans l'épaule ou le bras.




► Un effort physique également.
► Une déchirure du muscle rhomboïde, situé entre le rachis et l'omoplate
► Une luxation de l'épaule
► Un traumatisme, notamment chez le jeune sportif. Dans ce cas, les ligaments situés autour de l'épaule se détachent de l'omoplate. Même si elle reste très rare - l'os étant protégé par les muscles qui le recouvrent - une fracture de l'omoplate (au niveau de la glène ou de l'acromion par exemple) est possible suite à un choc violent.
► Une tendinite affectant l'un des tendons de l'aire scapulaire (cervicales, omoplate et clavicule) peut provoquer de vives douleurs au niveau de l'omoplate.
► La présence d'arthrose ou d'arthrite sur l'articulation de l'épaule. Dans le cas d'une arthrite, l'inflammation de l'articulation de l'épaule peut irradier vers l'omoplate et provoquer des douleurs chroniques et intenses.
► Une fibromyalgie : dans ce cas, les omoplates et la zone située entre les épaules sont sensibles à la pression et d'autres troubles s'ajoutent à cette douleur (fatigue intense, troubles du sommeil).
► Dans de rares cas, les douleurs de l'omoplate peuvent être liées à des "pathologies osseuses de voisinage", notamment des tumeurs primitives ou métastases, une maladie de Paget ou une ostéïte inflammatoire.

### Traitement : comment soulager une douleur à l'omoplate ?

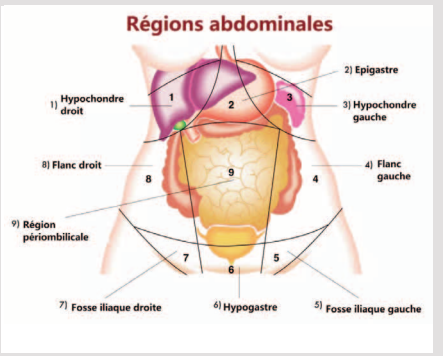
► En cas de fracture, une courte immobilisation suivie d'une rééducation sont de mise. Dans les cas les plus graves, une intervention chirurgicale est parfois nécessaire.
► Si la déchirure du muscle rhomboïde est confirmée par échographie, une immobilisation de 2 à 3 semaines s'impose.

► En cas d'arthrite au niveau de l'épaule, un traitement anti-inflammatoire est généralement prescrit, de même qu'en cas de tendinite, qui nécessitera également le repos complet du muscle impliqué.

### Quand consulter quand on a mal à l'omoplate ?

"Si la douleur survient brutalement, sans cause apparente (chute ou choc violent), il est préférable de consulter rapidement un médecin pour en identifier l'origine, conseille le Docteur Handschuh, généraliste.
Certains troubles cardiaques (angine de poitrine ou infarctus du myocarde) provoquent des douleurs qui peuvent irradier dans le bras, jusqu'à l'épaule et l'omoplate, mais s'il s'agit dans ce cas d'une urgence médicale, d'autres symptômes plus caractéristiques seront alors observés"

## Douleur sous les côtes : gauche, droite, causes, que faire ?




**UNE DOULEUR** ressentie sous les côtes (à gauche ou à droite) quand on respire ou quand on mange ne doit pas être prise à la légère. Expertise du Pr Jean-Marie Péron, chef de service d'hépato-gastroentérologie de l'hôpital de Purpan.
Des douleurs ressenties sous les côtes, plus exactement dans la région sous-costale appelée "hypocondre" après manger, en respirant... doivent amener à consulter un médecin.
Elles peuvent signaler une maladie du foie, du pancréas, des reins ou une atteinte des voies biliaires.

### Définition : qu'appelle-t-on une douleur sous les côtes ?

Les douleurs sous-costales droites apparaissent au niveau de l'hypocondre droit, la partie supérieure de l'abdomen. Les douleurs sous-costales gauches désignent les douleurs ressenties sur la partie supérieure de l'abdomen également mais du côté gauche (hypocondre gauche).

### Quelles sont les causes d'une douleur sous les côtes ?

► Du gaz dans les intestins. "L'une des principales causes de douleur dans cette région de l'abdomen est la présence de bulles de gaz dans le gros intestin. Cela provoque de l'inconfort digestif, des crises de colites.
► Des calculs biliaires. Des douleurs ressenties sous les côtes droites peuvent également être le signe d'une atteinte des voies biliaires appelée lithiase biliaire. Elle survient lorsque des calculs, qui se forment dans la vésicule biliaire, mettent en tension les voies biliaires.
"Dans l'immense majorité des cas, la lithiase biliaire n'entraîne aucun symptôme et ne nécessite pas de traitement particulier", souligne le Pr Jean-Marie Péron. Mais parfois le calcul migre dans les voies biliaires, ce qui entraîne une douleur qu'on appelle la colique hépatique. Les personnes âgées, les femmes et les personnes obèses sont les plus à risque. Les personnes qui sont victimes d'une colique hépatique se plaignent de douleurs intenses durant plusieurs minutes, voire plusieurs heures, qui peuvent irradier dans le dos et l'épaule droite. Des douleurs si violentes que la respiration est difficile et limitée. Une autre complication des calculs vésiculaires est la cholécystite aiguë. Il s'agit d'une infection de la vésicule biliaire qui associe des douleurs de l'hypochondre droit et de la fièvre modérée. Ce tableau clinique peut encore s'aggraver si le calcul sort du canal cystique et rejoint la voie biliaire principale. Les patients atteints de cette complication, nommée angiocholite, souffrent de douleurs intenses associée à une fièvre importante, des frissons et un ictère (jaunisse). "Ce trouble est rare, mais c'est une urgence vitale.

### Calcul à la vésicule biliaire : photo, cause, que faire ?

Un calcul à la vésicule biliaire peut provoquer une vive douleur accompagnée de nausées, surtout en cas de crise. Si la douleur est vraiment très intense, qu'elle se répète, il faut consulter, prévient le Pr Robert Benamouzig, spécialiste en gastro-entérologie.
► Une maladie du foie. Les douleurs chroniques de l'hypochondre droit peuvent être le signe d'une maladie du foie. Les patients se plaignent alors d'une pesanteur au niveau de l'abdomen à droite sous les côtes. En cause : une augmentation du volume du foie (hépatomégalie). C'est notamment le cas du foie cardiaque, une trouble hépatique observé chez les patients atteints d'insuffisance cardiaque." Chez ces derniers, on observe une accumulation de sang dans le foie car les veines n'arrivent pas à le faire remonter jusqu'au cœur ", explique le spécialiste. Les douleurs sous costales droites peuvent aussi signaler une tumeur du foie bénigne ou maligne (cancer). En cas de tumeur maligne, il peut s'agir d'un cancer primitif ou de métastases.
► Une inflammation. Les douleurs sous-costales gauches peuvent être un signe révélateur de plusieurs affections telles que la colite (inflammation du côlon), la pancréatite (inflammation du pancréas), l'hydronéphrose et la tuberculose.
► D'autres causes. Elles peuvent aussi résulter d'une forte pression au niveau du rein et des voies urinaires due à un calcul (colique néphrétique), de la présence de kystes ou d'un cancer du rein.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA
وزارة السكن والعمران و المدينة
والتهيئة العمرانية
ديوان الترقية و التسيير
العقاري للبويرة

## Avis de Clôture

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (OPGI) de Bouira, lance un avis aux entreprises et autres intervenants ayant réalisés les travaux au niveau de l'opération de logements publics locatifs concernant le programme 700 logements (200 + 500) comme suit :

Programme 200 Logements inscrit au titre du l'année 2022 réparti comme suit :

- 120/200 Logements publics Locatifs à BOUIRA
- 30/200 Logements publics Locatifs à SOUR EL GHOZLANE
- 30/200 Logements publics Locatifs à BORDJ OKHRIS
- 20/200 Logements publics Locatifs à EL HAKIMIA

Programme 500 Logements inscrit au titre du l'année 2022 réparti comme suit :

- 50/500 Logements publics Locatifs à BOUIRA
- 30/500 Logements publics Locatifs à BIR GHBALOU
- 30/500 Logements publics Locatifs à AOMAR
- 60/500 Logements publics Locatifs à AIN BESSEM
- 20/500 Logements publics Locatifs à AIN LALOUI
- 20/500 Logements publics Locatifs à AIN LAHDJAR
- 20/500 Logements publics Locatifs à M'CHEDALLAH
- 50/500 Logements publics Locatifs à SOUR EL GHOZLANE
- 20/500 Logements publics Locatifs à DIRAH
- 20/500 Logements publics Locatifs à EL HACHIMIA
- 20/500 Logements publics Locatifs à HADJRA ZERGA
- 20/500 Logements publics Locatifs à BECHLOUL
- 30/500 Logements publics Locatifs à LAKHDARIA
- 20/500 Logements publics Locatifs à Z'BARBAR
- 20/500 Logements publics Locatifs à EL HAKIMIA
- 30/500 Logements publics Locatifs à OUED EL BERDI
- 20/500 Logements publics Locatifs à MAAMOURA
- 20/500 Logements publics Locatifs à EL ADJIBA

pour les informer qu'un délai de trente jours (30) à compter de la date de publication du présent avis leur est accordé pour présenter leurs situations définitives et de retenues de garantie y afférentes afin de clôturer financièrement ces opérations.

Passé ce délai, aucune situation ne sera prise en considération.

*Le Jeune Indépendant* du 22/04/2026 / ANEP 2616014453








REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIMIMOUN
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
NIF : 422024000049252

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Il est porté à la connaissance des bureaux d'études concernées par l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n **26 /2026** , lancé le: **12/03/2026** **ANEP (2516020332)** par la Direction des équipements publics de la wilaya de Timimoun en vue de :

**OPERATION** : SUIVI . REALISATION ET EQUIPIMENT D'UNE GARE ROUTIERE TYPE "A" A TIMIMOUN
PROJET : SUIVI , POUR LA REALISATION D'UNE GARE ROUTIERE TYPE "A" A TIMIMOUN .

Que le projet est attribué provisoirement comme suit :

| BUREAU D'ETUDE | N.I.F | NOTE TECHNIQUE | MONTANT en TTC | OBS |
|---|---|---|---|---|
| Groupement (ITKAN) BAROUD DJAMEL EDDIN | 18603080005111800000 | 70/70 | 26 400 000.00 DA | MIEUX DISANT |

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont appelés de se rapprocher du service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats par écrit
Un délai de dix (10) jours, à partir de la première parution de cet avis, est accordé aux soumissionnaires non retenues pour introduire auprès de la commission des marchés publics (Secrétariat de la wilaya de Timimoun) leurs recours relatifs à l'avis d'Attribution Provisoire du projet sus- cité.

*Le Jeune Indépendant* du 22/04/2026 / ANEP 2616014260



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUIRA
DAIRA DE SOUK EL KHEMIS
COMMUNE DE SOUK EL KHEMIS
MATRICULE FISCAL : 098410045091819

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux disposition des articles 65 du décret présidentiel N°15-247 DU 16-09-2015 portant règlementation des marches public et délégations de service public ,le président de l'assemblée populaire communal informe l'ensemble des soumissionnaires ayant soumissionnées au titre de l'avis des offres publiés en Date :25/03/2026 dans les quotidiens nations EL MASDER en arabe et LE JEUNE INDEPENDANT en français pour le projet suivant :

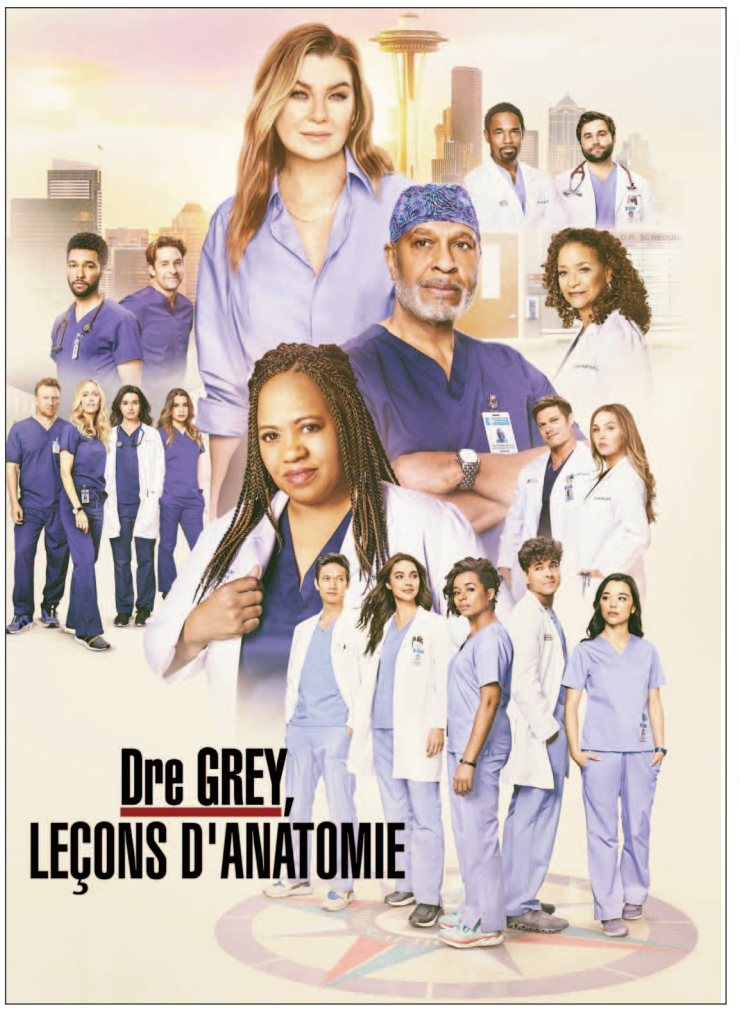
- PARACHEVEMENT AMENAGEMENT SIEGE DE L'APC DE SOUK EL KHEMIS

Et en vertu de PV de réunion de la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres du 14.04.2026 , le service contractant informe que l'attribution provisoire relatif au projet conformément au tableau – ci- après :

| Désignation de l'entreprise | Note technique | Montant | Délais de réalisation | Observation |
|---|---|---|---|---|
| EURL COUR CONSTRUCTION A ORAN NIF : 001931011770972 | 20/30 | 15.546.695.50 DA | SOIXANT QUINZE (75 ) JOURS | OFFRE QUALIFEE UNIQUE |

Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent se rapprocher de mes service ,au plus tard trois (03 ) jour à compter de la date du présent avis de l'attribution provisoire , pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières ,et peuvent introduire des recours et les transmettre devant la commission courant pour les marches publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date du présent avis

*Le Jeune Indépendant* du 22/04/2026 / ANEP 2616014314





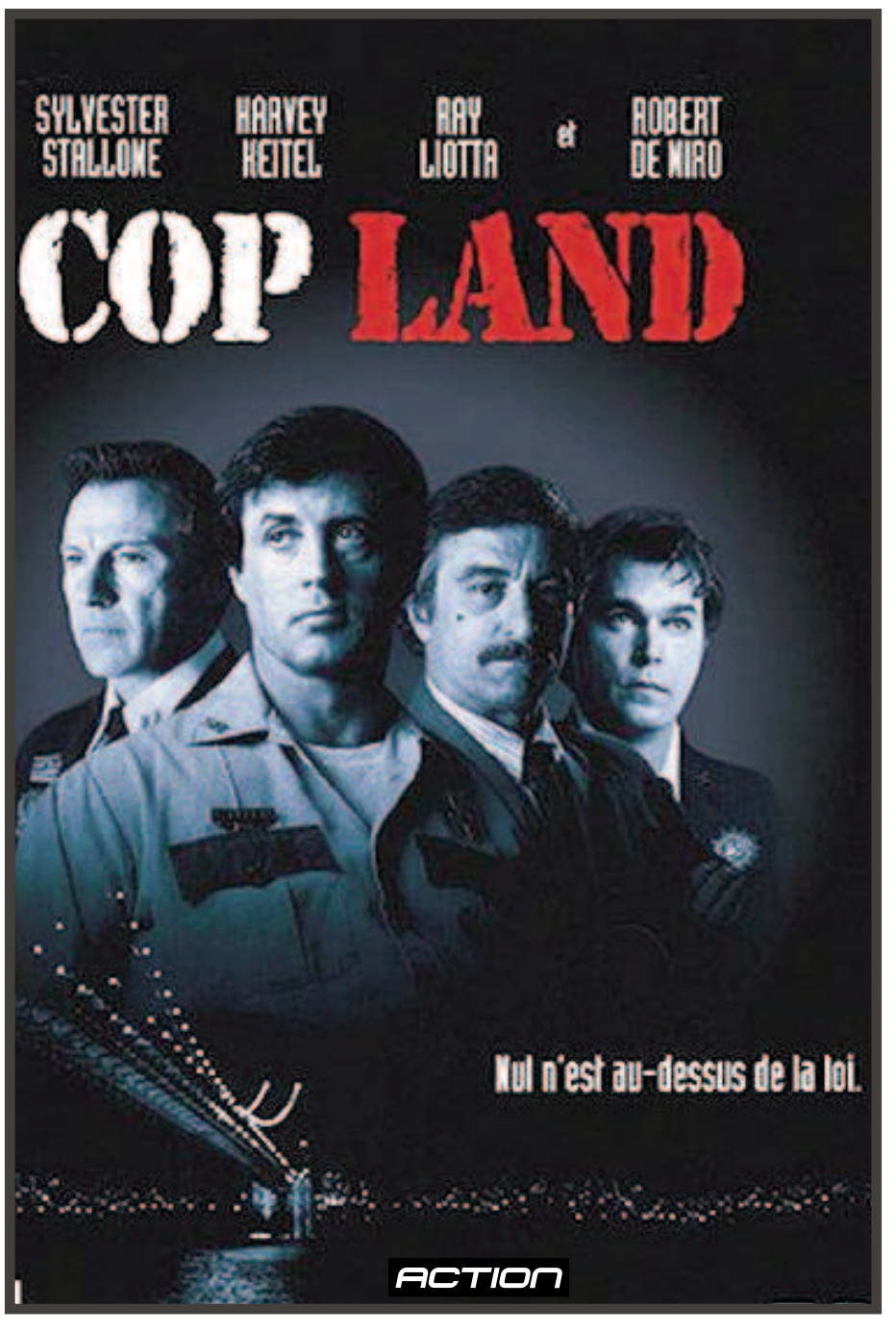




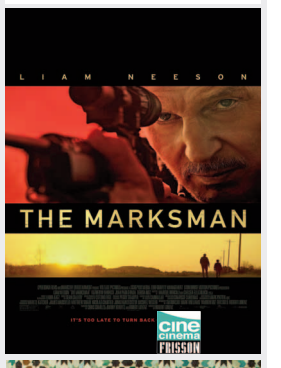







JEUNE INDEPENDANT













# télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**20h55** Série hospitalière - Etats-Unis 2025 — TF1
**Grey's Anatomy**

**21h00** Téléfilm France - 2025 — France 2
Elles deux

**21h00** Jeu France - 2026 — M6
Top chef

**21h00** Comédie France - 2025 — CANAL+
**Anges & Cie**

**21h25** Divertissement — W9
**France - 2026**
La grande régalade

**20h55** Thriller — CINE+ FRISSON
**Etats-Unis - 2021**
Le Vétéran

**21h05** Film d'aventures — 6ter
**Etats-Unis - 1985**
Les Goonies

**21h00** Drame France - 2025 — CINE+ PREMIER
La Petite Dernière

**21h00** Le 5e tour — CANAL+ SPORT
**Golf**

**21h00** Drame historique Royaume-Uni - 2025 — CINE CINEMA
Downton Abbey III : Le grand final

**20h50** Comédie — CANAL+ family
**Etats-Unis - 1995**
Ace Ventura en Afrique

**21h15** Comédie — TMC
**France - 1993**
Les visiteurs

21h00 la chaine ACTION




**Thriller (Espagne - Etats-Unis 2001)**

## Vanilla Sky

Héritier d'une grande maison d'édition new-yorkaise, David Aames mène une vie de rêve, composée de fêtes somptueuses et de femmes charmées, comme Julie, qui ne veut pas se résumer à une conquête passagère. Lors de sa soirée d'anniversaire, son meilleur ami, Brian, lui présente Sofia, une jeune danseuse d'origine espagnole. David tombe aussitôt sous son charme et passe le reste de la nuit à ses côtés.
Le lendemain, Julie le persuade de monter en voiture avec elle. Folle de jalousie, elle provoque un accident qui la tue sur le coup et laisse David défiguré.

**23h13**

**Film policier (Etats-Unis - 1997)**

## Copland

Dans la petite ville de Garrison, New Jersey, Freddy Heflin (Sylvester Stallone), un shérif respecté mais souvent sous-estimé, se retrouve au cœur d'une enquête délicate. Après qu'un jeune policier de New York, Murray Babitch, abat deux hommes lors d'une course-poursuite, la situation prend une tournure troublante. Son oncle, Ray Donlan (Harvey Keitel), un policier influent, tente de camoufler le crime en le présentant comme un acte de légitime défense.

HORAIRES DES PRIÈRES

| | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
|---|---|---|---|---|---|
| ANNABA | 04:03 | 12:27 | 16:11 | 19:10 | 20:41 |
| CONSTANTINE | 04:09 | 12:32 | 16:15 | 19:14 | 20:44 |
| ALGER | 04:25 | 12:46 | 16:29 | 19:27 | 20:57 |
| OUARGLA | 04:27 | 12:37 | 16:16 | 19:13 | 20:37 |
| CHLEF | 04:31 | 12:53 | 16:36 | 19:34 | 21:04 |
| MOSTAGANEM | 04:37 | 12:58 | 16:41 | 19:39 | 21:08 |
| ORAN | 04:41 | 13:01 | 16:44 | 19:42 | 21:11 |

LE JEUNE
# INDÉPENDANT

N° 8473 — MERCREDI 22 AVRIL 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 25° | 15° |
| Oran | 22° | 15° |
| Constantine | 26° | 11° |
| Ouargla | 35° | 18° |

PROTECTION DES INSTALLATIONS VITALES

# Chanegriha : «Faire face aux menaces terroristes»

*Les installations vitales du pays sont devenues aujourd'hui de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, et constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et un pilier de la sécurité globale. C'est ce qu'a indiqué hier le général d'armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire.*



*Said Chanegriha..*

Lors de l'ouverture des travaux d'un séminaire consacré à ce sujet, tenu au Cercle national de l'Armée, à Béni Messous (Alger), le général d'armée a évoqué la question de la protection des installations vitales face aux nouvelles menaces, ainsi que les perspectives d'amélioration et la contribution de l'ANP dans la sécurisation de ces installations. Ces menaces sont terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides. Le général d'armée a souligné, dans son allocution, que «les installations vitales ne se limitent plus à de simples actifs économiques, dans la mesure où leur rôle s'est consolidé pour constituer de véritables artères de vie, irriguant le corps de l'Etat moderne en sécurité et stabilité, impulsant les dynamiques d'intégration du développement et contribuant à la promotion de la sécurité nationale dans toutes ses dimensions».

Selon le chef d'état-major de l'ANP, «la protection des installations vitales et des infrastructures s'impose comme un choix stratégique et rationnel, constituant une composante essentielle du dispositif de défense nationale et se plaçant au cœur de la sécurité globale.

Le général d'armée a également affirmé que l'ANP contribue, de manière essentielle, à la sécurisation des installations vitales et veille à l'actualisation permanente des plans d'intervention des équipes d'intervention et leur formation ainsi qu'à la coordination entre les différents acteurs concernés. Dans ce cadre, «l'ANP joue un rôle fondamental et central, contribuant, à travers ses unités opérationnelles et son appareil sécuritaire, à la sécurisation des installations stratégiques par la mise en œuvre de plans de protection et d'intervention, afin de faire face à diverses menaces, qu'elles soient terroristes, de sabotage, cybernétiques ou relevant de ce que l'on appelle aujourd'hui les menaces hybrides», a souligné le général d'armée.

Saïd Chanegriha a également affirmé que l'ANP veille à «l'actualisation et au développement permanent des plans d'intervention des équipes d'intervention et de leur formation, ainsi que des méthodes de planification et de coordination entre les différents secteurs, et ce dans le cadre d'une approche globale fondée sur l'anticipation plutôt que la réaction, la prévention plutôt que le traitement, tout en consolidant la complémentarité entre le facteur humain et les technologies modernes».

Il convient de souligner que des conférences ont été présentées, au cours desquelles les professeurs et experts participants ont abordé les différents aspects du sujet, notamment le fondement stratégique et conceptuel de la protection des installations sensibles, la responsabilité des acteurs et les mécanismes de coordination, l'évolution des menaces contre les infrastructures sensibles, le dispositif de protection entre technologie et facteur humain, ainsi que le lien entre infrastructures sensibles et défense nationale, et les orientations stratégiques pour une protection souveraine face aux menaces du futur.

**Hachemi B.**

MÉDIAS

# L'illustre journaliste Youssef Zerarka n'est plus



Le journaliste Youssef Zerarka est décédé, hier, à Nice à l'âge de 67 ans. Ancien journaliste à l'APS, il a également occupé le poste de Chef du bureau de Paris de 1996 à 2001. Il a également collaboré au *Jeune Indépendant* et au *Quotidien d'Oran*, ainsi qu'avec le média qatari BeIN Sport. Patriote, il était connu pour ses écrits sur le mouvement national, la culture et la défense des intérêts du pays. Il était aussi membre de la direction de la communication de la présidence de la République.

## Condoléances

L'ensemble du personnel du quotidien national Le Jeune Indépendant, peiné par le décès de Youssef Zerarka, présente à toute sa famille, ses sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de son soutien et de sa profonde sympathie.

**«Ô âme apaisée, retourne auprès de ton Seigneur, satisfaite et agréée !» Sourate.89 Al-Fajr (L'Aube)**

## PRISE EN CHARGE SOCIALE ET MAIN D'OEUVRE ÉTRANGÈRE

### Le Gouvernement fait le point

**LE PREMIER** ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés à la protection sociale et à l'organisation du marché du travail. C'est ce qu'a indiqué un communiqué des services du Premier ministre. Au centre des travaux figure un projet de décret exécutif fixant les modalités de prise en charge par l'État du versement des charges financières résultant de l'augmentation du taux de remboursement des prestations en nature de la sécurité sociale au profit de certaines catégories d'assurés sociaux. Ce texte vise à encadrer la couverture par l'État du différentiel des frais de remboursement des prestations en nature de l'assurance maladie, au profit des catégories concernées, dans une logique de renforcement de la solidarité nationale et d'amélioration de la prise en charge sociale. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts des pouvoirs publics visant à consolider la protection sociale et à alléger la charge financière supportée par certaines franges d'assurés, notamment les plus vulnérables. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication consacrée à l'emploi de la main-d'œuvre étrangère en Algérie. Cet exposé a mis en exergue l'arsenal juridique national encadrant ce domaine, en conformité notamment avec la Convention n°97 de 1949 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) relative aux travailleurs migrants, consacrant le principe d'égalité de traitement entre travailleurs nationaux et étrangers. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la nécessité de garantir un encadrement rigoureux de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère, tout en respectant les engagements internationaux de l'Algérie et les dispositions légales en vigueur.

**Aymen D.**

## MOUTONS IMPORTÉS

### Traçabilité renforcée par QR code

**UN SYSTÈME** de traçabilité basé sur des boucles d'identification équipées de QR code est actuellement mis en place pour les moutons importés. Ce dispositif vise à assurer un suivi précis des animaux tout au long du circuit de distribution, garantissant ainsi davantage de transparence et d'équité dans les opérations de vente. L'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et de son Environnement (APOCE) a indiqué dans un communiqué que « selon les spécialistes, une fois les moutons orientés vers les points de vente et enregistrés sur la plateforme dédiée aux bénéficiaires, toute tentative de substitution ou de manipulation devient impossible «.

**S. N.**